

★ LANDOVENEG ★

1^{ER} SEMESTRE 2016

ST-DOMINEUC LES INFOS

www.saintdomineuc.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC



Vie du conseil municipal

UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE (P.4), PÔLE PÉRISCOLAIRE (P.6), PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS (P.9)



Sommaire

ST-DOMINEUC LES INFOS
1^{ER} SEMESTRE 2016

Édito

P.3

Vie du conseil municipal

P.4



Vie locale

P.10



Vie intercommunale

P.14

Vie associative

P.18



Vie scolaire

P.22

Vie culturelle

P.26



Vie sociale

P.30

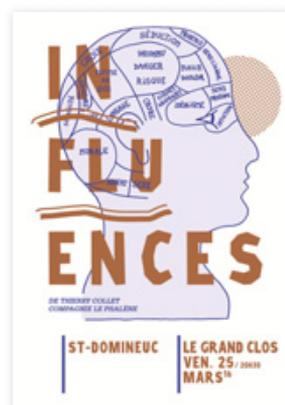
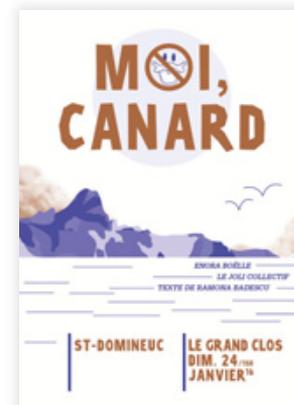
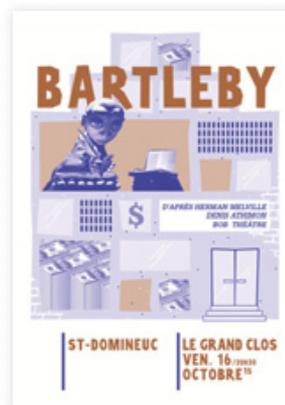
Libre expression

P.32

Infos utiles

P.34

Espace le Grand Clos



Un partenariat
sous le signe
de la diversité
culturelle

P.27



Bienvenue sur le site internet de la Mairie de Saint-Domineuc :
www.saintdomineuc.fr

Directeur de la publication : Benoit SOHIER

Rédaction : Commission information

Réalisation : Stéphane Leguériel graphisme (St Domineuc)

Impression : Atimco (Comboulog) sur papier recyclé

Tirage : 1 200 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2016



Papier recyclé

Merci aux présidentes et présidents des associations, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles publiés dans ce numéro.



Édito

Très chères Docmaëliennes, très chers Docmaëliens,

Voltaire disait que *le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion*. Le 13 novembre 2015, ce monstre a encore frappé Paris et a plongé à nouveau notre pays dans l'horreur. Ces lâches fanatiques défont les valeurs qui font notre force, la liberté, l'égalité et la fraternité. Je suis de ceux qui pensent que ce sont ces valeurs profondes qui font notre force face aux terroristes et qui nous permettront de les vaincre.

À Saint-Domineuc, à notre humble échelle, nous cultivons et chérissons ces valeurs de liberté, de vivre-ensemble, de tolérance, de partage, de générosité, sans oublier la culture et l'éducation qui éclairent les esprits. Elles sont le ciment de notre société et de notre commune.

J'aimerais dans cet éditorial rendre un hommage appuyé aux bénévoles de nos associations et aux enseignants de nos deux écoles. Ce sont eux qui font exister ce concept de vivre ensemble cher à notre commune et à mon équipe.

Nos associations, avec tous leurs bénévoles, créent du lien au quotidien au travers de leurs activités régulières. Elles contribuent aussi à animer Saint-Domineuc par l'organisation de moments festifs et de compétitions sportives. Nous soutenons et nous continuerons de soutenir toutes nos associations dans leur développement et dans leurs projets.

L'enfance est aussi au cœur de notre projet. Nous la soutenons en apportant un soutien financier important, en fonction de leur statut, à nos deux écoles. Elles accueillent aujourd'hui presque 500 élèves. Nous la soutenons aussi par le choix de nos deux premiers gros investissements : le restaurant communal et le pôle périscolaire.

Les travaux du restaurant communal suivent leurs cours et nous attendons avec impatience la livraison du bâtiment qui permettra d'offrir à nos enfants un temps du midi serein avec des repas confectionnés sur places.

Dans ce bulletin, vous découvrirez aussi le pôle périscolaire qui accueillera les Temps d'Activités Périscolaires mais aussi l'ALSH pour les mercredis et les vacances. Ce nouveau bâtiment permettra, là aussi, d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions et sera un atout pour le développement futur de notre commune.

Ces deux bâtiments sont très largement subventionnés. Cela nous permet de tenir très facilement notre Plan Pluriannuel d'Investissement.

J'en profite, d'ailleurs, pour remercier Sylvie Robert, sénatrice, et François André, député, de leur confiance dans nos projets. En effet, au titre de leurs réserves parlementaires, notre commune bénéficiera en 2016 de 57 000 euros supplémentaires de subventions.

Je rappellerai aussi notre souci constant de vous faire participer à tous nos projets, que ce soit par la mise en place de comités de pilotage ou que ce soit par des votations directes. Ainsi, vous avez pu vous exprimer durant tout le mois de janvier 2016 sur le futur logo de notre commune.

Enfin, en ce début d'année, je souhaite aussi remercier les artisans, les commerçants, les entreprises, les professions libérales et les agriculteurs qui œuvrent sur notre commune. Par leur travail, par les services qu'ils nous rendent, ils contribuent au développement et au rayonnement de Saint-Domineuc.

Benoit SOHIER, Maire



LES PERMANENCES DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Lundi soir de 17 h 30 à 19 h
Mercredi de 9 h à 18 h
Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 29 février
20h30

Vie du conseil municipal



UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LA COMMUNE !

La municipalité a décidé de changer le logo de la commune. Pour cela, elle a lancé un appel d'offres remporté par Stéphane Leguerinel, graphiste dans la commune.

L'objectif principal est de donner un style graphique plus moderne, plus dynamique afin de montrer une commune vivante.

Auparavant, il y avait un manque de lisibilité, car il existait deux logos : un pour le site internet et un autre pour les documents officiels. Le nouveau logo s'inscrit dans une politique plus globale visant à redéfinir la communication de la commune avec un nouveau site internet, une charte graphique unifiée et donc un nouveau logo.

La commission a retenu deux logos sur les quatre proposés par le graphiste : un avec un style moderne et l'autre plus traditionnel, rappelant quelques éléments du patrimoine de la commune.

Lors du conseil municipal de décembre 2015, il a été adopté que ce serait à la population de voter pour le nouveau logo. L'objectif de cette concertation est d'apporter un peu de démocratie directe à la commune.

Aussi, toute personne se sentant concernée par l'avenir de Saint-Domineuc avait la possibilité de voter jusqu'à fin janvier, pendant les heures d'ouvertures de la mairie, lors des vœux du maire, ainsi que dans les deux écoles.

Le choix définitif du logo sera approuvé lors du conseil municipal de février 2016.

A l'heure de l'impression de ce bulletin municipal (fin janvier), le choix définitif n'est pas encore connu...

Proposition 1



1 La construction graphique et colorimétrie

Comme préconisé dans le brief de conception, la base de réflexion s'est faite sur le travail d'un visuel et d'une association colorimétrique en rapport avec **la végétation, le bocage, le canal et son parcours sportif**. C'est une réelle volonté de ma part de partir sur la représentation d'un **visuel dynamique** en adéquation avec la vie de notre commune, autant dans le **développement économique** (de part l'existentiel et le futur, de sa situation géographique : Axe RN 137), **l'essor démographique, l'atout touristique** (le canal, la voie fluviale et le chemin de halage propice aux activités de loisir) et bien entendu **l'importance des associations** loisirs et sportives qui ne cesse de grandir. J'ai volontairement laissé de côté la suggestion de base de travail en relation avec la fontaine et la place de l'église, d'une part parce qu'il aurait été trop complexe et inadapté de vouloir trop d'éléments, et parce qu'il me semble que ces éléments symbolisent un peu moins la représentation d'une ville dynamique et de son essor.

Au niveau de la construction graphique, j'ai opté de partir sur la base d'un carré à angles arrondis, **le carré** symbolisant la droiture, la rigidité, **le côté institutionnel**, mais la rondeur des angles casse cette rigidité en y amenant de la légèreté, symbolisant **la maléabilité, le pragmatisme**. Ce carré est traversé par le « S » de « Saint-Domineuc ». Ce « S » très stylisé symbolise les courbes tracées par **le lit du canal ou le Linon**. D'un côté on retrouve le bleu, l'eau et de l'autre, le vert du bocage.

Ce « S » est découpé en haut et en bas, les couleurs rouge et orange ont été choisies en opposition aux couleurs froides (bleu et vert) et pour **symboliser le dynamisme** (de part la couleur et aussi et surtout la direction d'avenir, du bas à gauche vers en haut à droite). Pour terminer un point de vert (reprise du dessin du point rouge mais repositionné et retravaillé légèrement pour l'harmoniser avec le visuel) pour former la jambe arrière d'une silhouette d'un coureur à pied symbolisant le parcours sportif. Ce vert plus foncé a été choisi pour rappeler **la végétation** de la campagne.

2 La typographie

Une police de caractère manuscrite « scripte » a été choisie pour cette construction graphique. Avec ces pleins et déliés équilibrés, elle nous propose une très bonne lisibilité. Stylisée, moderne, avec de larges courbes, elle illustre parfaitement la volonté de placer St Domineuc comme une ville très vivante, dynamique, en mutation.

3 La signature

Il m'a semblé important de profiter de cette refonte de logotype pour associer la Ville de St Domineuc à la Bretagne Romantique, au moins pour certaines utilisations. Cette notion, complètement inexistante auparavant permet une identification géographique instantanée de la ville et l'intègre dans l'identité de la Bretagne romantique. Une typographie « linéale » stylisée a été choisie en association à la typo scripte. Soulignée par une courbe verte en rappel colorimétrique de la zone bocagère du logo, elle met en exergue la couleur et le relief de la campagne du pays de la Bretagne romantique. Cette teinte, au niveau de la symbolique des couleurs évoque l'optimisme, la jeunesse, l'énergie...

Proposition 2



1 La construction graphique et colorimétrie

Cette construction graphique a été pensée dans un but de retranscrire une notion de ville où il fait bon vivre. Le visuel connote l'idée de cité touristique en mettant en évidence les éléments naturels, le canal, la verdure de la nature et les éléments patrimoniaux, le clocher, les ponts.

Le canal, la verdure sont symbolisés par les 2 filets bleus et verts et sont donc associés à des couleurs fraîches. C'est la partie naturelle. Ces éléments ont été dessinés dans une forme longiligne.

En opposition, les éléments supérieurs, la partie des éléments construits par les hommes, est colorée avec une teinte chaude. Il s'agit d'un marron réhaussé avec du jaune et du rouge. Ces éléments ont été dessinés dans des formes très rondes pour casser les formes linéaires du bas.

Pour mettre l'accent sur la notion de ville où il fait bon vivre et balancer avec les couleurs froides, un point de couleur chaude a été fait en formant une nouvelle construction arrondie, le soleil.

Tous les choix colorimétriques ont été faits avec des tons moyens, voire doux, pour apporter de la légèreté, ce sont les teintes que nous retrouvons au lever du soleil (au coucher du soleil, les couleurs sont saturées).

L'association avec la typographie forme un carré. Forme très utilisée dans le logo institutionnel, elle permet une bonne lisibilité quelque soit le sens d'utilisation du support d'application.

2 La typographie

Une police de caractère « réelle » a été choisie pour cette construction graphique. Les pleins et déliés sont marqués, l'empattement légèrement triangulaire, très bonne lisibilité.

Typographie classique, autant dans la rondeur que dans le linéaire, elle lie parfaitement le contemporain avec le patrimoine.

3 La signature

La même police de caractère a été choisie pour la signature mais en gras régular (plus fine). Il aurait été trop lourd d'associer une autre police de caractère à empattement et inesthétique de l'associer à une « linéale ». L'identité « Bretagne romantique » est renforcé avec son association au visuel.

UN SITE INTERNET RENOUVELÉ

Partant du constat sur le site internet actuel :

- Manque de lisibilité : informations importantes pas mises en valeurs
- Charte graphique qui date
- Ergonomie complexe : 2 menus redondants
- Valeur ajoutée inexistante : pas de téléchargement de formulaires ou de consultation de calendrier ou de réservations en ligne

Et dans le cadre d'une véritable politique unifiée en termes de communication et d'information de la commune, nous faisons évoluer en profondeur le site internet, avec 5 axes majeurs :

- Changement de la charte graphique et de l'ergonomie générale dans le but de simplifier et rendre attractif le site :
 - Simplification du menu (un seul avec sous-menus)
 - Accès direct aux événements et aux documents téléchargeables
 - Page d'accueil claire et lisible
 - Bandeau d'informations pratique en bas de page
 - Interaction avec les réseaux sociaux
 - Format responsive : adaptation automatique au format de l'écran (PC, tablette, smartphone)
- Acquérir plus de réactivité et d'autonomie avec le développement

d'un espace sur la page d'accueil pour de la mise en ligne d'informations rapides

- Mise en place d'outils et de services vers la population dans le but de développer « la e-démocratie » et la « e-administration » :
 - À court terme : intégrations de formulaires; calendriers de réservations des salles, des manifestations; section de téléchargement développée
 - À moyen/long terme : module de sondage, newsletter, réseaux sociaux, portail famille
- Développer des ressources vers les associations pour une meilleure visibilité de celles-ci sur le net avec l'allocation d'un espace pour la création de pages web pour sous la bannière de la commune et en respectant une charte graphique commune
- Création d'un extranet à destination des élus dans le but de développer des outils de partage d'informations et de documentations. Nous espérons que ce nouveau site sera pour tous un nouveau média d'information ludique et apprécié.

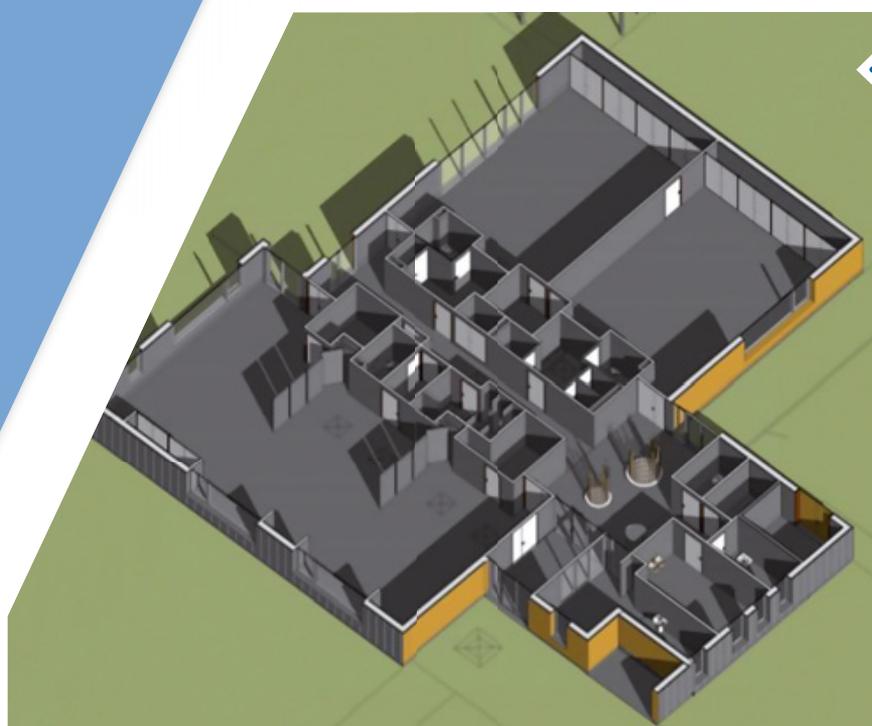
Bon surf à tous !

The screenshot shows the homepage of the Saint-Domineuc website. On the left, a dark blue sidebar contains a menu with categories like 'ACCUEIL', 'CONTACTS', 'CADRE DE VIE ET PATRIMOINE', 'CULTURE ET ANIMATIONS', 'EDUCATION ET JEUNESSE', 'INFO MAIRIE', 'MES DEMARCHES', 'VIE ASSOCIATIVE', 'VIE ECONOMIQUE', 'RESERVATION SALLES', and 'CONNEXION'. Below the menu is a 'DOCUMENTS' section with several PDF files listed. On the right, there is an 'EVENEMENTS A VENIR' section with a calendar view showing dates 16, 17, and 24. Below that is a 'QUOI DE NEUF A SAINT-DOMINEUC' section with a list of news items. At the bottom, there is a dark footer with contact information, a newsletter sign-up form, and social media icons. Annotations with arrows point to various features: 'Menu clair avec sous-menus' points to the sidebar menu; 'Documents téléchargeables' points to the PDF list; 'Boutons de réseaux sociaux' points to the social media icons; 'Agenda des événements' points to the calendar; 'Article « Nouveautés »' points to the news section; and 'Bandeau d'informations' points to the footer area.

Vie du conseil municipal



VUE SUR L'ACCÈS PRINCIPAL



VUE 3D



POLE PÉRISCOLAIRE

Comme nous vous l'annonçons dans le bulletin municipal de juillet dernier la conception du nouveau pôle périscolaire de St Domineuc est lancée.

Le travail de l'équipe projet avec le comité de pilotage a permis de définir les fonctionnalités du bâtiment.

Le cabinet d'architecte RENIER de Rennes nous accompagne depuis septembre dernier dans les différentes étapes de création du bâtiment.

Vous verrez en encart, l'organisation des locaux ainsi qu'une vue des façades du bâtiment au stade des avants projets. Outre les locaux destinés à l'encadrement (bureau direction, salle animateur, infirmerie, ...), le bâtiment sera doté de 3 salles pour les activités du centre de loisirs, pour les Temps d'Activités Périscolaires et pour les écoles.

La plus grande salle, de 150 m², est divisible en 3 espaces par des cloisons amovibles. C'est aussi la salle qui sera équipée d'une vidéo projection comme le souhaitent les enseignants des écoles publiques et privées.

Nous avons aussi prévu que cette salle de 150 m² puisse être utilisée ponctuellement par d'autres associations, en créant un accès indépendant.

Côté extérieur, il y aura l'espace fermé servant de cour, avec un préau, un espace jeu et un accès direct vers l'école maternelle. La façade Est du bâtiment donnera sur l'esplanade extérieure située entre la mairie et l'école maternelle. Cette surface sera aménagée pour permettre aux familles de passer quelques moments de détente, avec 2 zones engazonnées, un espace jeu pour les jeunes enfants, des bancs, un demi-terrain de basket pour les jeunes adolescents.

Sur l'aspect environnemental, nous avons voulu que ce bâtiment soit novateur pour notre commune en intégrant plusieurs cibles intéressantes, sans en faire un bâtiment à Haute Qualité Environnementale pour lequel tous les investissements ne se justifieraient pas. Notamment, l'implantation et l'orientation du bâtiment ont été réfléchies de manière à bénéficier au plus de l'ensoleillement extérieur, sans créer une ambiance thermique exagérée en été. Le bâtiment sera en structure bois et en partie en bardage bois. Nous misons sur une isolation efficace permettant d'atteindre des niveaux de performance énergétique (Bbio) et un niveau de consommation

énergétique (Cep) respectivement de -17% et de -18%.

Le coût global du projet est aujourd'hui de 1,078 M€ HT. Il sera financé pour partie par la CAF (de 10,5%), par la DETR (dotation de l'état pour environ 19,5%), par la réserve parlementaire (1,8%), par la communauté de Commune de la Bretagne Romantique (de l'ordre de 34%). D'autres recherches de subvention sont en cours, notamment auprès de l'ADEME (Agence de l'Energie et de la maîtrise de l'environnement) ; il faut pour cela intégrer plus d'aspects environnementaux, mais le calcul du bénéfice par rapport à chaque investissement doit être analysé en profondeur.

Cet investissement sera l'occasion de créer un nouvel espace de vie dans la commune, espace qui sera d'autant plus attractif lorsque nous aurons redonné à la place de la mairie toute la perspective possible.

Thierry Déjoué, adjoint aux affaires scolaires

Hervé Barbault, conseiller délégué en charge du patrimoine

Vie du conseil municipal



Exercice de sécurité au Grand Clos

RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux du restaurant municipal nous ont contraints à délocaliser momentanément celui-ci à la Maison des Jeunes. Après quelques jours de fonctionnement, nous avons constaté que même s'il y avait suffisamment de place, le bruit y était trop important. Nous avons donc décidé, dès la rentrée de novembre 2015, de faire déjeuner les enfants de l'école Jeanne d'Arc au Grand-clos. Ce fonctionnement sur deux sites est moins fonctionnel pour le personnel mais nécessaire pour un meilleur confort des enfants.

Côté sécurité, 2 exercices d'évacuation (photos) ont eu lieu le 6 novembre dernier au Grand Clos et à la Maison des Jeunes.

Nous servons chaque midi plus de 300 repas aux enfants des écoles de St Domineuc. Le futur restaurant scolaire sera en capacité d'accueillir 430 enfants en 2 services.

Notre restaurant scolaire prend forme. Vous avez pu constater les volumes créés pour l'intégration des cuisines côté bibliothèque et pour l'extension de la salle de restauration côté cour de livraison. Nous avons eu quelques

difficultés avec l'entreprise de gros œuvre qui a, fin décembre, cessé son activité. Nous travaillons au redémarrage rapide d'un nouveau gros œuvre de manière à maintenir une livraison du restaurant scolaire pour la rentrée de septembre 2016.

Côté recrutement, la recherche du cuisinier ou de la cuisinière est conditionnée à la date de livraison du restaurant. Nous sommes en contact avec un prestataire compétent pour nous aider à trouver la personne ayant le profil idéal : expérience de la restauration collective, du management d'équipe, de gestion de ses fournisseurs, de conception des repas, compétences réglementaires liées au manuel sanitaire.

*Thierry Déjoué,
adjoint aux affaires scolaires*

Exercice de sécurité à la Maison des Jeunes



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes offre aux jeunes de St Domineuc l'occasion et les moyens de s'impliquer dans la vie de la commune.

- S'exercer à la citoyenneté,
- Construire des projets et les voir se réaliser,
- Rencontrer d'autres jeunes,
- Etre écouté par des adultes.

C'est qui ?

14 jeunes de né (es) entre 2000 et 2006, domiciliés à St Domineuc, élus pour un mandat de 2 ans.

Ils sont les porte-parole des jeunes ; ils écoutent, débattent, proposent, informent et agissent.

Comment ça marche ?

Les jeunes élus vont réfléchir à des sujets qui les intéressent afin d'améliorer la vie de la commune et la vie des jeunes.

Ils donneront leurs avis et réaliseront certains projets. Il y aura des réunions plénières (4/5 par an), plus des réunions de groupes. Le CMJ disposera d'un budget pour concrétiser ses actions et sera force de proposition sur certains projets du Conseil Municipal qui les concernent.

Comment faire ?

Si tu veux participer au CMJ, tu dois déposer ta candidature en mairie avant le **1^{er} Mars 2016**.

Une réunion d'information pour les jeunes et les parents au cours de laquelle seront données toutes les informations relatives à l'élection et au fonctionnement du Conseil Municipal le **4 Mars 2016**.

Cependant, si tu ne souhaites pas te présenter, tu es invité(e) à voter pour les candidats(es) de ton choix.

Lors de l'élection le **Samedi 12 Mars 2016**, à la Mairie de 8 h 30 à 12 h 30.

Renseignements, contact

Pauline CRENN-MONNIER au 06 72 70 27 09 - Michel VANNIER au 07 83 94 42 79

Le comité de pilotage lors de la dernière réunion du 12 novembre dernier



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2 nouvelles activités sont venues renforcer le dispositif mis en place l'an dernier.

Il s'agit d'un atelier art plastique et photo animé par Valérie Cloarec, et d'une activité sport animée par David Droual (animateur au club de kayak de Saint-Domineuc).

Un tableau TAP « liaison enseignants animateurs » est en place sous le préau de l'école, sur lequel sont inscrites les absences d'élèves, les groupes et les locaux utilisés par chaque activité.

Thierry Déjoué, Adjoint aux affaires scolaires

VOUS ÊTES ASSOCIÉS AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous réfléchissons ensemble au projet urbain de notre commune accompagné par le cabinet Atelier Découverte. Aussi, une réunion publique s'est tenue à l'espace culturel le Grand Clos le 4 novembre 2015 pour une présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD est la « clé de voûte » du PLU dans la mesure où il exprime le projet d'urbanisation de Saint-Domineuc à l'horizon de 15 ans. Il répond aux besoins exprimés dans le diagnostic et il définit les orientations choisies par la municipalité pour le développement à venir du territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'équipement et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Nous avons retenu 8 thèmes :

- Maintenir l'identité du territoire par la préservation de ses caractéristiques propres
- Engager un développement démographique et économique maîtrisé et équilibré
- Conforter le rôle et les qualités du centre-bourg
- Renforcer l'intégration de l'urbanisation dans l'environnement paysager et naturel
- Optimiser les déplacements et développer les modes alternatifs à la voiture individuelle
- Engager un aménagement du territoire économe en espace et en ressources
- Garantir la collecte et l'évacuation des eaux pluviales jusqu'aux exutoires, tout en maîtrisant la qualité et les débits rejetés au milieu naturel
- Favoriser le développement des communications numériques haut débit et très haut débit.

Le PADD a fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal du 14 décembre.

Vous pouvez toujours voir, aux heures d'ouvertures de la mairie, dans la salle du conseil, une exposition présentant les différentes étapes du PLU.

Corinne Gaillac,
adjointe à l'environnement



PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS

La commune s'est engagée dans un Plan de Gestion des Espaces Verts : un outil pour permettre d'optimiser les pratiques d'entretien et pour trouver un équilibre entre l'usage des espaces par les habitants, le développement de la biodiversité ordinaire et la protection des ressources naturelles.

Les premières étapes de ce plan, inventaire et diagnostic, ont été engagées à l'automne dernier en concertation avec les élus, les agents communaux et les habitants. Des étapes indispensables avant d'imaginer d'éventuels nouveaux aménagements ou de préconiser certaines évolutions dans les pratiques d'entretien.

L'inventaire a ainsi permis de quantifier et de caractériser par typologie l'ensemble des espaces végétalisés : **au total, plus de 13 hectares gérés par la commune.**

Le diagnostic, actuellement en cours, permet quant à lui, sur chaque type d'espaces, d'identifier la nature, la quantité et l'état sanitaire des végétaux, les pratiques d'entretiens (moyens techniques et humains), l'usage et la fréquentation des sites.

Les agents communaux des espaces verts participent activement à renseigner précisément les données techniques de ce diagnostic.

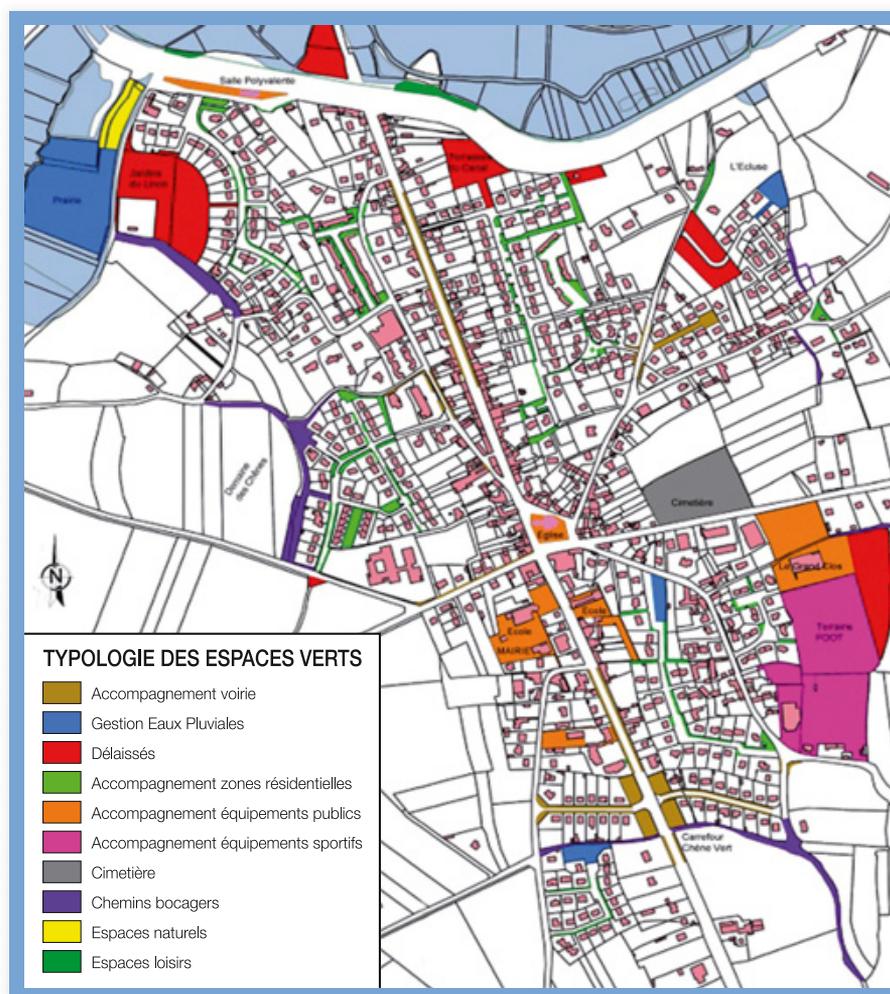
Certains d'entre vous ont pu participer à la **visite**

partagée des espaces verts le 12 décembre dernier. Au-delà d'une simple « visite », c'est un moment qui a permis de recueillir une véritable « expertise d'usages » des sites, mais aussi des attentes et des idées en termes de végétalisation et de floraison. Ceci est un des réels enjeux de cette étude : améliorer le cadre de vie des docmaéliens en mettant à leur disposition une diversité d'espaces et de paysages.

Vous êtes invités à continuer d'émettre idées et propositions concernant les espaces verts de Saint-Domineuc, aussi, un registre est à votre disposition à la mairie.

Rappelons que ce diagnostic est accompagné par Karine Norris paysagiste à Plerguer. Il est subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau dans le cadre de projet visant à supprimer l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces verts communaux.

Corinne Gaillac, adjointe à l'environnement





FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations 2015 a fait le plein de l'espace culturel du Grand Clos.

En effet, une quarantaine d'associations ont proposé leur activité à la population docmaëllienne et voisine, venue en très grand nombre. Ce moment de rencontre est devenu incontournable et nécessaire pour lancer la saison sportive et culturelle qui s'annonce très riche vu l'importance et la diversité des activités proposées.

- **Pour les activités sportives :** Badminton, Basket, Football, Canoë-Kayak, Cyclotourisme, Gymnastique sportive, Judo, Marche Nordique, Pétanque, Tennis, Tennis de table, Volleyball, VTT.
- **Pour les activités culturelles :** Accordéon, Anglais, Billard, Capoeira, Chorale, Dessin, Guitare, Peinture, Poterie, Sculpture, Théâtre, Vannerie, Warhammer, Yoga
- **Pour les activités enfance, jeunesse et multi générationnelle :** Ilot Bout 'chou, Appel, Amicale Laïque, Bibliothèque, Entour 'âge, Club du sourire.

Cette manifestation a permis également de nombreux échanges informels qui donnent une note conviviale et joyeuse à cette soirée.

LES CLASSES 5

La fête des classes 5 qui s'est déroulée le **samedi 31 Octobre 2015**, sous la présidence d'Anthony PHILAU a réuni plus de 120 convives au repas, suivi d'une soirée musicale au Grand Clos dans une ambiance chaleureuse.



FÊTE DES BÉNÉVOLES

Du 6 septembre 2015

Lors de la réunion de la commission associative et des responsables d'association du 24 Janvier 2015, l'idée d'organiser une animation inter-associa-tive a été évoquée.

Nous avons donc constitué un petit groupe de réflexion sur le sujet qui s'est réuni le 14 Mars et le 30 Mai.

L'axe fort de cette fête est de faire se rencontrer tous les bénévoles pour partager un moment convivial et d'apprendre à mieux se connaître. Tous les bénévoles, accompagnés de leur conjoint et de leurs enfants ont pu participer à ce moment festif.

Le choix a été d'organiser des parties de pétanque et de palet entre équipes constituées par tirage au sort, grâce à l'investissement du club local de l'Union des Boulistes du Linon.

Pour 2016, les associations et la municipalité souhaitent développer cette animation de rencontre et conviviale.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre 2015, les anciens combattants, les adhérents UNC, le représentant de la gendarmerie, le maire Benoît Sohier, les conseillers municipaux, le directeur de l'école privée Kilian Toczé et les élèves avec les enseignants se sont rassemblés à la Mairie pour se rendre à 11h00 au monument aux morts en défilant derrière les drapeaux de 39/45 et prisonniers de guerre porté par Alfred Gautier, des anciens d'Indochine porté par Alain Mouchoux et des anciens d'AFN porté par Maurice Charbonnel.

Le dépôt de gerbe a été effectué par René Beaujour accompagné du maire Benoît Sohier.

Le président Ernest Juhel a ensuite passé la parole aux élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc qui, en partenariat avec l'association des anciens combattants et l'aide de leur professeur, ont préparé cette cérémonie. Ses enfants ont interprété le chant du Départ puis lu un poème de Jacques Hubert Fougier (14/18 Folie meurtrière) suivi de la lettre d'un poilu à son épouse et ils ont terminé en chantant l'Hymne à la Joie.

Le message de l'Union Nationale des Combattants a été lu par le président Ernest Juhel puis le maire Benoît Sohier a lu le sien.

Après la sonnerie « aux morts », l'appel des morts a été fait en citant ceux de 1914 et de 1915 (9 entre le 22 août et le 31 décembre 1914 puis 26 entre le 12 janvier et le 5 décembre 1915).

La mémoire de ces 35 poilus, inscrits sur ce monument aux morts, fut honorée par 6 élèves (Louise, Estéban, Charlotte, Léni, Eline et Lowenn) qui accompagnés par le vice-président Marcel Lebon déposèrent des bouquets de roses rouges. La minute de silence observée en mémoire de toutes celles et ceux qui sont morts pour la France fut suivie de la Marseillaise chantée par les enfants.

Un vin d'honneur, offert par les anciens combattants à l'Espace le Grand Clos, a clôturé cette cérémonie patriotique à laquelle a assisté une partie de la population.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2016 Extraits du discours



Voltaire disait que le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion.

En une soirée, ce monstre nous a fait retomber dans l'horreur.

Nous avons commencé l'année 2015 en étant Charlie, tristes, meurtris mais sûrs de la supériorité de nos valeurs de libertés, d'égalités et de fraternité.

Nous commençons l'année 2016 avec un triste débat sur la déchéance de nationalité. En soutenant les mesures temporaires de sécurité prises au lendemain des attentats, je suis de ceux qui pensent que ce sont aussi nos valeurs profondes qui font surtout notre force face aux terroristes et qui nous permettront de les vaincre. Ces valeurs sont la liberté, le vivre-ensemble, la tolérance, le partage, la générosité sans oublier la culture et l'éducation qui éclairent les esprits. »

« En ces temps de questionnement sur ce que nous sommes, j'aimerais rendre un hommage appuyé aux bénévoles de nos associations et aux enseignants de nos deux écoles. Ce sont eux qui font exister ce concept de vivre ensemble. »

« Chaque jour ces associations apprennent aux jeunes et au moins jeunes les valeurs de partage, de générosité et de respect. »

« L'éducation éclaire les esprits et apprend la tolérance. De la tolérance, je ne vais pas vous l'apprendre, nous en avons bien besoin en ce moment. »

« Les valeurs de tolérance, de vivre-ensemble, de partage, de convivialité passent par l'art, les spectacles mais elles passent aussi par la participation du citoyen à la vie de sa commune. »

« Il est très important pour nous de vous associer à nos décisions. C'est une démarche de démocratie participative.

Cela vous permet de vous approprier les grands chantiers de la commune. Cela permet aussi de créer du lien, de rapprocher les gens à travers des projets d'intérêt général. Cela permet aussi aux élus de voir le projet sous un autre angle. »

« Fidèles à notre programme et à nos promesses, nous avons aussi entamé deux des trois gros chantiers prévus pour le mandat.

Nous avons agi avec rapidité car les besoins étaient immenses.

Le futur restaurant municipal de 440 places maximales avec fabrication des repas sur place sera opérationnel pour la rentrée de septembre. **Thierry DEJOUÉ** et **Hervé BARBAULT** ont suivi de près ce dossier. »

« Le deuxième grand chantier de ce mandat est le futur pôle périscolaire qui sera construit entre la mairie et l'école maternelle sur l'actuel terrain de basket. Ce bâtiment sera doté de 3 salles pour les activités du centre de loisirs, pour les Temps d'Activités Périscolaires et pour les écoles. »

« Cet investissement sera l'occasion de créer un nouvel espace de vie dans la commune, espace qui sera d'autant plus attractif lorsque nous aurons aménagé la future place de la mairie là où se dresse actuellement la Maison des Jeunes. »

« Sans projet de territoire, sans cette perspective d'un futur commun et bien nous continuerons à être dans le flou.

Sans cap, il est impossible de construire un budget communautaire clair.

J'espère être entendu pour qu'un projet de territoire voit le jour rapidement pour donner une direction commune aux 27 collectivités de la Bretagne Romantique. »

« Il est temps pour moi maintenant de vous faire mes vœux et de vous rappeler à quel point il est agréable de diriger une commune aussi pleine de richesse humaine et aussi forte dans les valeurs du partage. »



TÉLÉTHON

Samedi 12 décembre, s'est déroulé la remise de chèques d'un montant de 3 686 € aux délégués départementaux de l'AFM, Christine et Bernard Tivoli.

Bien que la commune ne soit pas organisatrice cette année des manifestations pour le téléthon, elle est liée à l'élan associatif de la commune, qui spontanément a organisé des manifestations pour récolter des dons pour la cause.

Ainsi la chorale de la MJC, le club de tennis de table, le club de pétanque, le club du sourire, le cyclo-club, les anciens combattants, l'Ilôt Bout'chou, le club de judo, mais aussi le Handball-club de Tinténiac et le club de judo de Saint-Pierre-de-Plesguen ont participé à ce mouvement de solidarité.

Merci à toutes ces associations pour leur implication dans cette noble cause, et à l'année prochaine, sans aucun doute !

VOEUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Les traditionnels vœux au personnel de la commune de Saint Domineuc se sont déroulés le mercredi 6 janvier à la mairie en présence de M. le Maire, des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel administratif, technique, culturel, de la cantine et des écoles.

Après les discours de l'adjointe déléguée au personnel, de la secrétaire générale M^{me} Sandrine Fauvel, nous avons partagé un pot de l'amitié et une galette des rois dans une ambiance conviviale.

Sylvie Guyot





MAISONS FLEURIES

Dix-sept participants au concours

Une cérémonie de remise de prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le vendredi 9 octobre, dans la salle du conseil. Nous remercions ici les 17 participants pour leur fidélité, leur amour du jardinage et leur sens esthétique qui vient embellir notre commune. Rendez-vous cet été, encore plus nombreux !

Trois catégories ont été distinguées. André et Odile Calle remportent le premier prix de la catégorie maison avec jardin visible de la rue, suivis de Jacky et Nicole Roy, de Thérèse Réhault et Michèle Damas. Dans la catégorie balcon ou terrasse fleurie, Antoinette Collet gagne, devant Jocelyne Journeaux et Anne-Marie Clolus. Pour la catégorie maison à la campagne, les lauréats sont Fernand et Yvette Belan, devant Marie Lebrun et de Catherine Cren.

La commune de La Chapelle-aux-Filzméens avait la charge d'organiser le concours cantonal des maisons fleuries. 6 communes étaient représentées le **vendredi 4 Décembre 2015** pour la remise des récompenses aux candidats dont 8 de St Domineuc.



Les enfants du primaire lors du spectacle de Noël



SPECTACLE DE NOËL

Comme chaque année, deux spectacles de Noël (1 pour les maternelles, l'autre pour les primaires) offerts par la municipalité ont eu lieu au Grand Clos.

Véronique et Bertrand de la compagnie « Arts Comédia » de Bécherel ont animés ces 2 spectacles très appréciés de notre jeune public.

Merci à eux ainsi qu'à Hélène qui en a assuré l'organisation.

Vie inter-communale



LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (RPAM)

Le RPAM est un service de la Communauté de communes à destination des habitants du territoire co-financé par la Caisse d'Allocation Familiale.

Parents vous pouvez le solliciter pour :

- rechercher une crèche, un assistant maternel ou une garde à domicile : nous pouvons vous accompagner dans ces démarches
- un accompagnement pour remplir ou rompre le contrat de travail qui vous lie à un assistant maternel ou pour réaliser vos déclarations auprès de pajemploi
- connaître les aides possibles dans le cadre de l'accueil de votre/vos enfant(s).

Assistants maternels vous pouvez le contacter pour :

- des questions d'ordre professionnel liées à l'accompagnement du jeune enfant
- des questions sur le statut de salarié, droits et obligations, sur l'agrément...

Vous pouvez aussi contacter le RPAM si :

- vous souhaitez devenir assistant maternel et avez besoin de renseignements sur le métier et les démarches à effectuer
- vous avez un projet qui concerne la petite enfance sur le territoire de la Bretagne romantique (création d'une structure, ...)

Le RPAM propose sur inscriptions :

- Des ateliers d'éveil une à deux matinées par semaine sur les communes de Tinténiac, Saint-Pierre-de-Plesguen, Plesder, Bonnemain, Combou, et Meillac à destination des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte
- Des soirées d'échanges pour les assistants maternels
- Des conférences tout public
- Des spectacles pour les jeunes enfants.

Contact

Par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, (excepté le jeudi après-midi) ou sur rendez-vous à Tinténiac, Combou, Saint-Pierre-de-Plesguen et La Chapelle-aux-Filtzméens

AGENDA DU RPAM

- **Ateliers d'éveil** (animés par les éducatrices de jeunes enfants du RPAM) : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 sur différentes communes du territoire :

- Lundi à Meillac au 1^{er} étage de la bibliothèque
- Mardi et vendredi à Tinténiac à l'Espace enfance
- Mercredi à Bonnemain au rez-de-chaussée de la bibliothèque
- Jeudi à Combou au complexe sportif
- Vendredi à Saint-Pierre-de-Plesguen à la Maison de l'enfance

- **Ateliers tout-petits lecteurs** : un jeudi par mois à la médiathèque de Combou et dès janvier, 2 nouveaux rendez-vous s'ajoutent : un mercredi par mois à Dingé et un vendredi par mois à Hédé-Bazouges.

- **Rêves de bambins** : Plesder mardi et jeudi matin à la salle associative animés une fois par semaine par une éducatrice du relais.
Contact : Emmanuelle HAQUIN (présidente) : 02 90 01 68 28

- **Les Takinous** : Dingé mardi et jeudi matin à la maison des familles, animés une fois par semaine par Céline, de Familles Rurales.
Contact : Corinne PORCHER (présidente) 02 99 69 61 71

- **Du 2 au 13 mai 2015 : 4^{ème} édition du Printemps du Relais.**

De nombreuses animations (ateliers d'éveil, spectacles...) seront proposées gratuitement aux enfants de 0 à 4 ans du territoire, accompagnés d'un adulte. Des temps forts (conférences, rencontres...) seront programmés pour les parents et professionnels de l'enfance. Rendez-vous sur le site internet à partir du mois d'avril pour en savoir plus.

Pour + d'Infos

Retrouvez toute la programmation du RPAM sur le site internet bretagneromantique.fr

SERVICE CIVIQUE : devenez ou accueillez un volontaire

Le Service Civique propose aux jeunes de 16 à 25 ans des missions d'intérêt général pendant une durée continue de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger.



Les lieux d'accueil sont multiples (associations, collectivités territoriales : mairies, départements, régions, établissements publics : lycées, collèges, musées, etc) et les domaines variés : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Le Service Civique permet d'offrir aux jeunes volontaires un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils peuvent gagner en confiance en eux et en compétences. C'est aussi l'occasion de prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Pour + d'Infos

Contactez votre Point Information Jeunesse au 02 23 16 45 44 ou par mail à c.goulet@bretagneromantique.fr
Trouvez ou publiez votre mission sur www.service-civique.gouv.fr

VOIRIE : Info pratique

Les riverains sont tenus de couper les branches dépassant de leur propriété. Mal entretenus, arbres et haies débordant sur la voie abîment les engins et rendent difficile le travail d'entretien de la voirie.
Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : le SPANC à votre service

Eau de vaisselle, la douche, la lessive, les WC... les eaux usées domestiques sont généralement chargées de solvants, détergents, ou d'autres matières organiques. Avant d'être rejetées dans les milieux naturels, ces eaux doivent être traitées afin de ne pas les détériorer.

Il existe deux solutions pour épurer cette eau :

- **L'assainissement collectif** est un réseau public qui concentre les eaux usées sur un site de traitement, communément appelé "tout à l'égout",
- **L'assainissement non collectif** est une installation privée autonome, adaptée aux logements individuels situés dans des zones moins densément peuplées. Il est obligatoire pour les habitations non raccordées au tout à l'égout.

Un service dédié, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encadre cette activité. Lorsqu'un habitant met en place un dispositif d'assainissement, il doit constituer une demande auprès du SPANC de la Communauté de communes. Ce dernier vous informe, vous conseille et effectue les différentes vérifications nécessaires au bon état de fonctionnement des équipements.

Contact

Besoins de conseils ou d'informations complémentaires ? N'hésitez pas à contacter le SPANC de la Bretagne romantique au 02 99 45 31 68 ou par mail à spanc@bretagneromantique.fr

Un guide d'entretien de votre assainissement individuel est disponible gratuitement auprès du SPANC ou en téléchargement sur www.bretagneromantique.fr (rubrique environnement / spanc)

LA MAISON DES SERVICES VOUS ACCUEILLE

Installée à côté de la mairie de Combourg, la Maison des services est un lieu d'accueil et d'informations de proximité qui propose un ensemble de services adaptés aux besoins des usagers.

Ouvert tous les jours, vous pourrez y trouver les permanences de ses différents partenaires sociaux intervenant dans le domaine de l'emploi, le logement, la famille ou de l'accompagnement.



PLANNING

L'emploi

- **L'association Actif**, favorise l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi
- Mardi de 9h à 12h
- Sur RDV au 02 99 69 20 46
- **Cap Emploi**, pour les personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé dans une démarche d'insertion professionnelle
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Sur RDV au 02 23 44 82 30
- **Le Fil Rouge 35**, favorise l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques :
- Vendredi (semaine paire) de 9h30 à 16h30
- Sur RDV au 02 99 36 67 67
- **La Mission Locale**, pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire
Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Idées Interim**, facilite l'accès à l'emploi des personnes sans emploi
- 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h
- Sur RDV au 02 99 21 36 10

La Famille

- **L'UDAF 35**, pour une médiation familiale
- 4^{ème} mercredi du mois
- Sur RDV au 02 23 48 25 67
- **Le Soutien aux tuteurs familiaux**, pour exercer une mesure de protection ou protéger un proche vulnérable
- 4^{ème} mardi du mois
- Sur RDV au 02 23 48 25 55
- **La Caisse d'Allocations Familiales** : faire valoir vos droits ou régulariser votre situation
- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Sans RDV
- **La Caisse d'Allocations Familiales**, pour les personnes seules avec enfant(s)
- 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, et vendredi de 9h à 16h
- Sur RDV au 02 23 16 45 45 ou 02 99 81 17 71
- **Le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits** : rencontrez un juriste ou un avocat
- 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 11h
- Sur RDV au 02 23 16 45 45
- **L'association des femmes solidaires**, soutient les femmes dans leurs démarches
- 3^{ème} jeudi de 14h30 à 16h30
- Sans RDV
- **Le Relais Parents Assistants Maternels**, informe les parents et les professionnels de l'enfance
- Mardi de 14h à 17h
- Sur RDV au 02 99 45 20 12

Le 3^{ème} âge/ handicap

- **L'AGECLIC**, pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leurs familles
- Mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 17h30, jeudi de 14h à 17h et vendredi de 14h à 17h
- Sur RDV au 02 23 16 45 45

La Jeunesse

- **Le Point Information Jeunesse**, accueille, conseille, accompagne les jeunes de 12 à 30 ans dans leur recherche d'information (formation, emploi, vie pratique, loisirs, vacances, étranger...), et la réalisation de leurs projets - Sans RDV - Mercredi de 9h à 12h30 et jeudi de 9h à 17h30

- **Le Point Accueil Ecoute Jeune**, pour dialoguer sur la santé de façon anonyme face aux situations rencontrées par les jeunes
- Mercredi (semaine paire) de 16h à 18h
- Sans RDV - Contact 0 800 804 001 (appel gratuit)

Le logement

- **L'ADIL**, renseigne les locataires et les propriétaires - 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h30
- Sans RDV - Contact 02 99 78 27 27
- **L'architecte conseiller**, pour accompagner vos projet de construction, rénovation, extension...
- 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h30
- Sur RDV au 02 23 16 45 45
- **Le Pact HD**, accompagne les propriétaires dans leurs travaux, dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)
Vendredi de 10h à 12h
Sans RDV - Contact : 0 800 400 702 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Le point relais Europe

Lieu d'information et d'animation sur l'Europe

L'accès Public Internet (API)

Equipé de 5 postes informatiques, cet espace, dédié à tous, permet d'accéder à Internet gratuitement pendant les horaires d'ouverture de la Maison des Services.

DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) atteint la fin de sa 2^{ème} et avant-dernière année de subventions. Il vous reste jusqu'à la fin de l'année 2016 pour solliciter des aides de l'Agence nationale de l'habitat et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, majorées par la Communauté de communes.



Qui peut bénéficier de ces aides ?

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et propriétaires bailleurs privés. Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Quels sont les travaux concernés ?

- Economies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage...
- Adaptation du logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte-escalier...
- Mise aux normes de logements très dégradés.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose) et ne doivent pas être commencés avant d'avoir eu l'accord des subventions.

Rencontrer les conseillers du PACT HD 35, missionnés par la Communauté de communes, pour :

- vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités ;
- obtenir des conseils techniques après une visite à votre domicile ;
- établir un plan de financement en tenant compte de vos apports personnels et ressources ;
- monter votre dossier de subvention et assurer son suivi.

Ces rencontres sont **gratuites et sans engagement**. Des permanences, sans rendez-vous, sont organisées tous les vendredis de 10h à 12h à la Maison des Services (3 rue de la mairie à Combourg).

Vous pouvez aussi prendre au contact par téléphone au 0 800 400 702 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour une première rencontre avec le PACT HD 35, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition afin qu'ils puissent étudier votre demande.

L'ESPACE-ENTREPRISES

Service en charge du développement économique du territoire, l'Espace-Entreprises se situe au cœur de l'activité économique locale, au sein du Parc d'activités de Moulin Madame à Combourg.

L'équipe, constituée de 2 agents : Laurent CHARRIER responsable du service et Anne LAFFICHER conseillère d'entreprises, accompagne les entrepreneurs et futurs entrepreneurs du territoire depuis 10 ans déjà.

Il regroupe au sein d'un même bâtiment prestations de services, location de bureaux et de salles de réunion, formations, et réseau de partenaires : Chambre de Commerce et de l'Industrie Saint-Malo/Fougères, Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine, Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, experts-comptables, Elan Créateur, BGE,...



Structure d'accueil des entreprises du territoire, l'Espace Entreprises a pour missions :

- La mise en œuvre d'une stratégie de développement économique à moyen et long terme
- L'accompagnement à la création ou à la reprise d'activités et au développement
- La création et la gestion de parcs, de zones d'activités, d'ateliers relais et de bureaux
- Le recueil d'informations économiques et statistiques
- La mise en place de formations et de groupes de travail thématiques

Retrouvez le calendrier des formations et matinales éco sur www.bretagneromantique.fr (rubrique *Entreprenez*) ou dans votre journal communautaire.

Pour + d'Infos

Pour plus d'information ou un RDV, contactez l'Espace Entreprises au 02 23 16 46 46 ou par mail à espace-entreprises@bretagneromantique.fr

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les autorisations d'urbanisme : permis de construire, de démolir ou d'aménager, sont instruites par la Communauté de communes pour certaines communes de son territoire : Bonnemain, Cardroc, Cuguen, Dingé, Hédé-Bazouges, La Baussaine, La Chapelle-aux-Filtzméens, Lanhélin, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Thual, Tinténiac, Tréméheuc, Tressé, ainsi que pour les communes de la Communauté de communes du Pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Un service dédié, le service Application du Droit des Sols (ADS) a ainsi été créé au sein de la Communauté de communes pour instruire les dossiers. Il veille notamment à la bonne conformité des demandes avec la réglementation en vigueur et les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme applicable sur la commune concernée.

Pour les habitants rien ne change : les demandes d'autorisation sont toujours à déposer en Mairie. Le Maire émettra un avis sur chaque dossier puis le transmettra au service ADS pour instruction. Comme antérieurement, c'est votre commune qui vous délivrera et vous notifiera par courrier l'acceptation ou le refus de votre demande.

EXPÉRIMENTEZ LE COVOITURAGE POUR ALLER AU TRAVAIL



Sur le territoire de la Bretagne romantique, vers Rennes, Dinan, Dinard ou Saint-Malo, ayez le réflexe covoiturage.

Inscrivez-vous gratuitement et directement en ligne sur www.ehop-covoiturage.fr, indiquez ou recherchez votre trajet, et trouvez un covoitreur en quelques clics.

Et pour un trajet solidaire : www.ehop-solidaires.fr. Covoitrez ponctuellement avec des personnes en situation de retour vers l'emploi ou la formation et partagez les frais de route.

Vie inter-communale



ANIM'6

Semaine de l'enfance 2015

Cette 11^{ème} édition de La Semaine de l'Enfance qui s'est tenue du 14 au 20 novembre 2015 a, une nouvelle fois, été l'occasion de partager de bons moments avec ses proches. Spectacles et ateliers autour du thème du cinéma ont été proposés sur les 6 communes du Sivu Anim'6, essentiellement animés par des acteurs locaux.

À destination des enfants, parents, professionnels de la petite enfance et écoles, ils ont réjoui petits et grands. Retrouvez les photos de la Semaine sur www.semainedelenfance.fr



Les vacances d'automne

Les vacances d'automne ont réuni 62 jeunes différents, venus des 6 communes du sivu. Une moyenne de 25 jeunes par jour présents aux animations de l'automne.

Ces vacances ont été riches en découvertes et créations, les temps de « fun day » sont aussi des moments d'échanges et de jeux libres laissant la place aux initiatives des jeunes.

Au programme : initiation de Capoeira, baptême de plongée et grimpe d'arbres.

Le stage vidéo a été clôturé par une soirée, avec la diffusion du court métrage réalisé par les jeunes « Breizhvildead »

Fabrik ton jus de pomme

En octobre, les jeunes présents le mercredi après-midi ont ramassé des pommes au verger de Québriac pour prochainement presser leurs jus de pomme.

Avec « les coteaux de Linon » JUS DE POMME BIO

FABRIK TON JUS DE POMME



Contact

à la jeunesse : Linda au 06 78 10 68 55 ou anim6.jeunesse@orange.fr. Pour toute correspondance : SIVU Anim'6, Mairie, 5 rue de la Liberté, 35190 Québriac. Bureau : 02.99.23.00.59 Site internet : www.anim6.fr

PAROISSE ST TUGDUAL DU LINON

Au péril de leur vie, des millions de personnes fuient leurs pays où sévissent la guerre, la barbarie, les conversions forcées, les exactions. Ils tentent de venir chez nous, en Europe, surtout en Allemagne et un peu en France. Le 6 septembre 2015, le pape François invitait « chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère, chaque sanctuaire d'Europe (à accueillir) une famille ». La paroisse Saint-Tugdual-du-Linon s'est évidemment sentie concernée par cet appel. Mais comment répondre ? Il faudrait d'abord pouvoir disposer d'un lieu permettant à cette éventuelle

famille d'être autonome. Si vous connaissez des maisons disponibles, merci de nous prévenir. Il faudra trouver comment en financer la location. Il faudra aussi penser à l'accompagnement de cette famille. Au plan diocésain, une équipe se met en place pour aider les paroisses à faire face à tous ces problèmes.

En attendant, la paroisse s'est mobilisée en faveur des réfugiés de la « jungle » de Calais. Pierre, membre du Secours catholique de Béthune, de passage à St-Malo en novembre dernier, nous fit part des besoins en vêtements de ces milliers de personnes qui tentent de survivre dans cette « jungle », en espérant un hypothétique passage en Angleterre. Depuis 10 ans au moins, avec d'autres associations, le Secours catholique essaie d'aider ces migrants, de contribuer à ce qu'ils se sentent « reconnus dans leur dignité d'homme alors que, par ailleurs, ils sont traités comme des bêtes » (*Journal de la paroisse Notre-Dame-en-Béthunois*). À notre tour, nous avons collecté pour eux, avec l'appui du P'tit Docmaëllen. Nous disposons aujourd'hui d'un grand volume que l'entreprise Masson de Pleugueneuc s'est proposé de transporter à Calais. Quand ? On ne sait ! Là-bas, nous a écrit Pierre, pour des raisons administratives, « situation complètement bloquée ! Et pendant ce temps lors de nos visites dans la jungle, nous voyons des migrants nous réclamer chaussures ou autres vêtements ». Il ajoute : « Stopper la collecte est un non-sens ». Merci à tous ceux qui nous ont fait parvenir leur don. Une manière, peut-être, comme l'écrivait un migrant anonyme heureux de fêter Noël, « de faire gagner l'amour dans le cœur de ces assoiffés d'autres vies ».



LES JEUNES DE 6/7 ANS AVEC PHILIPPE, ÉDUCATEUR DE L'OSBR

L'OFFICE DES SPORTS

L'Office des Sports de la Bretagne romantique anime les écoles multisports sur le territoire de la Communauté de communes.

Mises en place depuis 2009, à l'initiative de l'OSBR et du Conseil départemental, l'objectif de ces écoles est de faire découvrir aux jeunes de 6-8 ans l'ensemble des disciplines sportives collectives et individuelles pratiquées sur le territoire. Chaque activité est pratiquée sur trois séances pendant l'année scolaire. Entre la mi-mai et fin juin, les enfants sont invités à participer à deux ou trois entraînements dans les clubs du territoire pour pratiquer une ou deux activités sportives qu'ils ont préférées.

À St-Domineuc, les séances ont lieu le mercredi entre 14 h 00 et 15 h 00 pour les 6/7 ans et 15 h 00 et 16 h 00 pour les 7/8 ans et sont animées par un éducateur diplômé de l'OSBR. Le nombre de jeunes sportifs participant à cette activité est de douze par groupe. La majorité est originaire de la commune, mais quelques jeunes viennent des communes voisines.

Sur l'ensemble du territoire, nous atteignons le nombre de cent jeunes dans ces écoles multisports.



Hédé
Familles rurales
Tinténjac

ACCUEIL DE LOISIRS « Les Do'Minots »



Depuis la rentrée, les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs "Les Do'Minots" ont retrouvé leurs habitudes, nous avons accueilli aussi beaucoup de nouveaux enfants.

L'équipe d'animation continue de proposer des activités décloisonnées aux enfants. Ces activités variées : activités manuelles, jeux coopératifs, jeux de société, jeux collectifs, activités sportives, jeux d'expression, correspondent bien aux besoins des enfants.

Ils se font un plaisir de choisir le jour même l'activité qui convient à leurs envies.

Depuis la rentrée, les enfants ont eu l'opportunité de réaliser un film, des émissions de télévision dans le cadre de la semaine de l'enfance : « Fais ton cinéma », de faire de belles créations, de découvrir de nouveaux jeux coopératifs, d'assister à une histoire animée par leurs animateurs « Le Grinch » et d'avoir la visite du père Noël. Celui-ci nous a beaucoup gâtés, les enfants sont ravis de découvrir le billard indien « Le carom » et d'avoir un baby-foot au centre.

Le 13 janvier 2016, nous sommes allés voir un spectacle de musique « La note magique » de la compagnie Dounia et une sortie au cirque « Medrano » est prévue pendant les vacances de février.

L'accueil de loisirs de St-Domineuc sera ouvert la première semaine des vacances de février mais les enfants pourront fréquenter celui de Tinténjac la deuxième semaine. Le thème « Fais ton cirque » animera ces vacances.

Lors des vacances de printemps, nous serons ouverts la première semaine également et l'accueil de loisirs « Les Fariboles » les deux semaines.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet de l'association : www.famillesrurales-hedetinteniac.eu, nous nous faisons un plaisir d'accueillir de nouveaux enfants.

Meilleurs vœux pour cette année 2016. L'équipe des Do'minots.

Rappel : des permanences défense des consommateurs ont lieu à St-Domineuc les mercredis 13 janvier, 13 avril et 13 juillet entre 15 h 00 et 17 h 00 à la mairie.

Contact

Vous pouvez aussi joindre directement la directrice des Do'Minots, Juliette, au 06.43.58.18.54.

Vie associative



JEUNES AGRICULTEURS

Depuis le mois de septembre, les Jeunes Agriculteurs des cantons de Bécherel et de Tinténiac se réunissent à intervalles réguliers pour vous préparer l'une des plus grandes manifestations du département : **la Fête de l'Agriculture**. Celle-ci se déroulera du **19 au 21 août 2016** à Tinténiac.

Cette fête, qui voyage d'un bout à l'autre du département d'année en année, va poser ses valises, en 2016, à côté de chez vous !

4 dates clés sont d'ores et déjà à retenir :

- En amont de l'évènement, le **vendredi 10 juin**, une soirée débat sur la thématique du « Pourquoi Manger Français ? ».
- Une soirée comique le **vendredi 19 août**,
- Et tout un week-end d'animations, les **20 et 21 août**, autour de la Finale Départementale de Labour. S'informer, se cultiver, échanger et se divertir : il y en aura pour tous les goûts. Des plus petits aux plus grands, des courses de tracteurs à pédales aux manches de Moiss-bat Show, des activités seront proposées pour toute la famille ! Des concerts nocturnes et de la restauration en continue seront également au programme. Autour de 25 000 visiteurs sont attendus à cette fête dont l'entrée est gratuite. La Fête de l'agriculture est une photo de la vie économique et culturelle du secteur où elle se trouve !

Les associations qui voudraient nous rejoindre, donner de leur temps ou des idées sont les bienvenues !

On compte sur vous pour venir faire la fête et tous les volontaires qui souhaiteraient nous donner un coup de main seront accueillis avec plaisir.

La fête de l'agriculture est l'occasion de faire reconnaître notre métier et le tissu rural dans lequel nous sommes tous des acteurs.

COMITÉ DES FÊTES

Arbre de Noël 2015

Le Comité des Fêtes a souhaité relancer l'arbre de Noël, avec le concours de l'UCIAPL et le soutien de la municipalité.

Cette manifestation qui s'adresse aux enfants de St Domineuc s'est déroulée le Mercredi 23 Décembre de 14 h à 18 h au centre Culturel le Grand Clos.

Au programme de nombreuses activités ont animé ce bel après-midi : Photos individuelles avec le Père Noël, friandises offertes par le Père Noël, balades en calèche avec Nénette, animation dansante pour plus de 120 enfants ravis de cette belle animation offerte par le comité des fêtes et l'UCIAPL.



Les festivités de l'année 2015 ont obtenu un vif succès et nous pensons déjà au premier semestre 2016.

Les trois grandes fêtes à venir pour l'animation de la commune vont se dérouler comme suit :

- 15 mai : traditionnelle braderie, rue Nationale,
- 19 juin : Fête du village sur le bord du canal,
- 2 juillet : feu d'artifice.





UNION BOULISTE DU LINON

L'ILÔT BOUT'CHOU

L'espace jeu l'ilôt bout'chou est une association loi 1901 créée en janvier 2001.

Le bureau, les membres et les bénévoles vous ouvrent leur porte le lundi, mardi, jeudi de 9h45 à 11h15, sur inscription.

L'adhésion est de 22€ par famille de septembre à juin et dégressive à partir de janvier : 2,50€ par mois.

L'adhésion est de 10€ par assistante maternelle

Les p'tits bout'chous âgés de 0 à la veille des 4 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, parents ou grands-parents... découvrent l'univers du jeu, des activités et des animations spécialement adaptées à leur âge.

Nos animations proposées de septembre à décembre :

- La bibliothèque

Le 1^{er} mardi de chaque mois, les p'tits bouts sont invités à venir découvrir des livres à l'atelier lecture à la bibliothèque. Hélène, la bibliothécaire, raconte de petites histoires et comptines, ensuite les enfants peuvent regarder les livres qui ont été lus.

- La venue du Père Noël

L'espace jeu a offert un spectacle animé par Jocelyne Garric : le fabuleux voyage de Ninette et Robin.

Ensuite le Père Noël est venu avec un panier garni de petits chocolats et clémentines. Les enfants étaient ravis. Puis nous avons pris le goûter tous ensemble.

Une matinée bien remplie qui a ravi petits et grands. Les enfants ont peint un petit traîneau qu'ils ont emmené chez eux.

Déroulement d'une matinée

- Pour commencer un petit goûter de fruits est proposé.
- Fifi, la mascotte de l'ilôt bout'chou, dit bonjour à toutes les personnes présentes (petits et grands). Elle joue parfois à cache-cache !! Les enfants sont ravis de la retrouver.
- Un petit livre est lu, puis, ce sont les petites chansonnettes entonnées par toutes et tous.
- Une activité est proposée aux enfants qui le désirent (peinture, gommettes, motricité, coloriage...)

Un grand merci aux bénévoles sans qui l'association ne pourrait fonctionner.

Contact

Pour nous rejoindre ou pour tous renseignements, Contacter la présidente, Sonia Richard au 02 99 45 26 30.



DATE À RETENIR

La braderie puériculture aura lieu le dimanche 20 mars 2016 de 9h à 18h à la salle du Grand Clos.

Les réservations se feront le vendredi 19 février à partir de 9h.

Réservations au :

- 06 48 17 93 04 (Sonia),
- 06 47 39 97 88 (Soizic).
- 06 33 10 86 97 (Elisabeth)

Encore une bonne saison pour l'Union bouliste du Linon, avec huit concours ouverts à tout le monde, une journée des adhérents avec le repas offert, le challenge du souvenir (photo jointe), le challenge de l'amitié qui, cette année, a eu lieu à St-Domineuc avec le club de Romillé (photo jointe) et enfin le concours du mois d'octobre au profit du Téléthon.

Je tiens à remercier les membres du bureau, les adhérents et tous les joueurs qui viennent à nos concours, notre association ne peut fonctionner que grâce à vous tous. Notre assemblée générale aura lieu le 13 février 2016 à 10 heures à la salle polyvalente du canal afin de procéder à l'élection partielle de son bureau et faire le bilan de l'année 2015. Voici nos dates pour l'année 2016 :

- le 19 mars en doublette,
- le 9 avril en doublette,
- le 14 mai en doublette,
- le 11 juin challenge du souvenir (matin 8h30 suivi d'un repas et après-midi 13h30),
- le 2 juillet en doublette,
- le 27 août en tripléte,
- le 10 septembre en doublette,
- le 1^{er} octobre en doublette, au terrain des sports à partir de 13h30.

Venez nombreux, nos concours sont ouverts à tout le monde.

Renseignements

Pascal Clolus au 02.99.45.30.92.



COMITÉ DE JUMELAGE DE TINTÉNIAC ET DU PAYS DE LA DONAC

Le comité de jumelage de Tinténac et du pays de la Donac sera partenaire de l'association l'Art aux Champs dans le cadre du festival « L'Art dérive » du 26 mars au 23 avril 2016.

Sur les chemins de halage, les promeneurs découvriront des œuvres créées par une trentaine d'artistes locaux, et par un nombre impressionnant d'élèves des écoles puisque dix établissements scolaires participent. Un groupe de résidents de l'EHPAD Docmaël de St-Domineuc a aussi l'intention de montrer ses talents de créateurs.

Il y a également un projet de fresque sur le lavoir face au club de canoë-kayak par trois jeunes artistes féminines.

St-Domineuc accueillera Paul Wessler, du 2 au 10 avril, un artiste allemand, génie de la gravure, qui travaillera en binôme avec Gwénaëlle Thétio, bien connue dans la commune.

Le comité de jumelage espère que tous les Docmaéliens auront l'occasion de découvrir, sur les chemins de halage, des mises en scènes poétiques, artistiques, humoristiques... sur un parcours de 18 km, de Trévérien à Hédé-Bazouges le long des chemins de halage.

Pour + d'Infos

Sur le site www.lartauxchamps.org

L'assemblée générale du Comité de Jumelage aura lieu le mardi 26 janvier 2016 à 20 h 30 à l'Espèce du Guesclin à Tinténac (derrière la Poste).

Un accueil de nos amis anglais est prévu le week-end du 30 avril - 1^{er} mai 2016. Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues.

Contact

annegarel@hotmail.com

Vie associative



Canoë-kayak club des 3 rivières

« DES NOUVELLES DE LA BASE NAUTIQUE ET DU CANOË-KAYAK CLUB DES 3 RIVIÈRES »

DÉBUT DE LA SAISON 2015-2016

C'est un début de saison marqué par le changement et la réussite.

Changement, par le renouvellement des membres du conseil d'administration, qui s'est fortement féminisé, et par l'élection d'une femme au poste de président, madame Karine ROBERT.

Réussite par l'obtention de très bons résultats. En effet, ce début de saison se présente sous les meilleurs augures pour nos compétiteurs ! Grâce au travail assidu et au suivi de notre jeune et dynamique BE, David DROUAL, et du papa bénévole Gwena ROBERT, notre club connaît de très bons résultats en course en ligne (voir résultats en national et régional ci-dessous).

Du côté des poloïstes, création d'un nouveau terrain d'entraînement sur l'étang de Tréverien qui a vu se dérouler le championnat régional de kayak polo jeunes.

En national :

- Participation de Maxime MARGELY au championnat de France de fond et vitesse avec une place de second en K1.
- Participation de Lucas MESSINA et Youen MARSCHAL aux championnats de France vitesse « régates nationale de l'espoir » avec une place de premier pour Lucas MESSINA en K4.
- Notre équipe de poloïstes maintient avec brio sa place en National 4, ce qui est une très belle performance à ce niveau.
- Participation à la Breizh cup (championnat de niveau international) à Acigné, Condé-sur-Vire, Avranches, St-Grégoire, La Ferté-Bernard, St-Domineuc.

En départemental :

- Très bonne participation au niveau départemental de nos poloïstes et bonne prestation de notre équipe de seniors en N4, après l'acquisition de notre nouvelle flottille de kayak polos.
- En course en ligne, les filles portent haut nos couleurs en obtenant la première place pour Louna ROBERT en benjamine, au championnat départemental de course en ligne et fond du 7 décembre dernier, et une belle seconde place au championnat de Bretagne course en ligne et fond du 25 novembre 2015.
- Une première place pour Zoé ROBERT, au championnat de Bretagne course en ligne et fond, et notre présidente, Karine ROBERT, qui arrive troisième au championnat départemental de course en ligne et fond du 7 décembre dernier. Encore un grand bravo à notre jeune équipe féminine.
- Du côté masculin, une belle première place pour Maxime MARGELY en cadet au championnat de Bretagne course en ligne et fond et une belle deuxième place pour Lucas MESSINA en minimes et une cinquième place gagnée par Thomas COQUIAU en poussins.
- Au Kayak polo, une sixième place pour notre équipe jeunes au championnat régional du 3 novembre dernier qui s'est déroulé à Tréverien.



Côté loisirs, un début d'année plutôt calme, dû à une météo marine plutôt agitée pour les sorties mer :

- navigation en baie de St-Malo
- Cancale - St-Servan,
- la baie de St-Briac (les Ebihens c'est toujours bien),
- plusieurs sorties en Rance maritime, mais qui permet aux plus grands de s'initier au kayak de vitesse et reprendre la pratique en rivière.

Formations :

Au cours de la saison, nous avons pu former un jeune entraîneur KPolo.

Résultats des animations de l'été :

Le **dimanche 5 juillet 2015** a vu se dérouler la cinquième édition de la Transbretagne romantique, qui a été à nouveau un grand succès, vu que 90 % de nos canoës ont été loués.

Transbretagne romantique édition 2015 :



À noter sur vos agendas !

Transbretagne romantique édition 2016, le dimanche 10 juillet 2016.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter notre site www.ckc3r.com à partir du mois de mai 2016

... POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE SAISON 2015-2016 :

Au niveau club

Formalisation de notre projet club 2016-2020. Mise en place de commissions pour dynamiser le fonctionnement du club.

Côté compétitions :

Participation aux championnats départementaux, régionaux et nationaux de CEL (course en ligne) et KPOLO.

Côté loisirs :

- Pour les Kmer : en dehors de notre terrain de jeu, sorties plus lointaines (baie de Somme, calanques de Cassi, etc.).
- En eau calme et rivières, navigation sur l'Erdre, descente du Cher.
- En eau vive, Vézère, Scorff, Colmont, Orne, Couesnon, etc.
- Poursuite de la mise en place thématique de nos stages de perfectionnement,
- Poursuite du passage des pagaies couleurs.

Un grand merci encore à tous nos adhérents et bénévoles sans qui notre développement ne pourrait se faire.

Bonne année à tous.

Le conseil d'administration

Pour + d'Infos

N'oubliez pas de suivre nos champions sur notre blog : ckc3r.over-blog.com

LOCATIONS

Locations possibles tout le mois de septembre.

Ouverture de 9h00 à 18h00
permanence 7j / 7.

A partir du mois d'avril 2016, les locations continuent reprendront mais si vous souhaitez louer avant, il suffit de réserver par téléphone au 02.99.45.28.59.



AVENTURANDO - affiliée à la FFRP

Beaucoup de randonneurs rêvent des « Chemins de Compostelle », en se disant qu'arrivés à la retraite, ils auront le temps ! La plupart réfléchissent si longtemps qu'ils finissent par abandonner le projet !

Nous avons créé AVENTURANDO pour aider le plus souvent de jeunes retraités, mais également quelques 30-50 ans, à appréhender ce genre de périple. Nos randonnées itinérantes durent 14 jours, dont 12 jours de marche. Nous parcourons 230 km à pied avec un dénivelé de 6 000 m sur des chemins de même nature que « Compostelle ».

Depuis 2009, nous avons parcouru tous les deux, en autonomie totale, plusieurs périple :

- Le Puy-en-Velay - Roncevaux - St-Jacques-de-Compostelle : 1 600 km,
- La traversée des Pyrénées de Hendaye à Banyuls : 1 200 km et 43 000 m de dénivelé,
- Le Sud de la France de Condom (Gers) via Rocamadour à Grasse (Provence) : 1 525 km,
- La Via de la Plata de Séville à St-Jacques-de-Compostelle : 1 100 km.

En 2015, nous décidons de traverser le Portugal, à pied bien sûr ! Partis de FARO (Algarve) le 17 avril, nous empruntons pendant près de 300 km la « Via Algarviana » jusqu'à Cabo de San Vicente (pointe sud-ouest de l'Europe) avec des températures avoisinant les 35/40° ; il fait très beau. Pour remonter vers le nord, la Rota Vincentina (voie historique) nous conduit jusqu'à Santiago de Cacem, puis Lisbonne où démarre le Camino Portugais. Nous mettrons six jours pour atteindre Fatima sur des sentiers nous ramenant souvent au bord de routes à grande circulation. Ce tronçon trop dangereux nous persuade de prendre le bus jusqu'à Porto, d'où nous repartons par la vallée du Douro en direction du parc national de Gérès, avant de rejoindre la frontière espagnole, via Ponte do Lima, Valença puis Tuy. Encore six jours de marche et nous voici à St-Jacques-de-Compostelle le 29 mai après 45 jours et 900 km de randonnée.

NOS RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES EN 2015

- Du 13 au 26 juin, les **Gorges Ardèche-Verdon** avec le Ventoux en trait d'union : des Vans à Castellane une rando de 225 km et 6 000 m de dénivelé, toute en fraîcheur, avec en prime une visite de la « Caverne CHAUVET » à Vallon Pont d'Arc.

- Du 2 au 15 septembre le « **Chemin de Stevenson** » : du Puy-en-Velay à St-Jean-du-Gard, un chemin chargé d'histoire, Stevenson, révolte des Camisards, bête du Gévaudan, 230 km et 6 000 m de dénivelé avec visite de la Bambouseraie d'Anduze.



NOTRE PROGRAMME 2016

Groupe de 7 personnes + 2 encadrants, voyage aller-retour en mini-bus de votre domicile.

- « **Chemin de Stevenson** » du jeudi 2 au mercredi 15 juin 2016 et du jeudi 1^{er} au mercredi 14 septembre 2016.
- **Ardèche - Ventoux - Verdon** du samedi 18 juin au vendredi 1^{er} juillet 2016.

Renseignements

10 résidence les Terrasses du Canal 35190 St-Domineuc.
Tél. 06.81.18.91.58 - aventurando@orange.fr www.aventurando.wix.com/aventurando1

CLUB VTT

Le deuxième semestre 2015 a été bien rempli : vingt et une villes ou communes ont pu remarquer les membres du Club de St-Domineuc et quelquefois sur deux jours, "L'Xterm Normandie" les 5 et 6 septembre 2015 où nous avons rencontré plus de 3 500 vététistes, « Le Roc'h Les Monts d'Arrée » les 19 et 20 septembre et là, c'est 6 240 mordus des chemins finistériens qui prenaient le départ. En effet, on vient de loin pour Les Roc'h (65 départements français plus les voisins



européens : Belgique, Allemagne, Portugal, Jersey). Cette balade de riders devient tellement prisée qu'elle affiche désormais complet.

Trois vététhlons avec des places plus qu'honorables : 5^e et 6^e à St-Brieuc-des-Iffs, 13^e et 16^e à St-Mervon, 3^e à Cesson Sévigné, 9^e à l'aquathlon jeune de Feins, trois raids de 120 km.

Le 22 novembre clôturait la saison avec la Rando du Beaujolais et depuis cette date le VTT Docmaélien est revenu sur ses terres, l'entraînement technique est reparti ainsi que la recherche de nouveaux parcours sur notre secteur.

Dès janvier, le 9, rando « Pour le sourire de Claire » à Bonne-main, le 16, rando nocturne du Club sur le secteur de Dingé.

Le 19 mars, nous organiserons une rando nocturne, ouverte à tous : 35 km sur sentiers et forêts, départ de la salle du canal.

Le 5 juin 2016, « La Docmaélienne » avec quatre circuits VTT et deux de randonneurs pédestres.

Un grand merci encore aux vététistes du club sans qui notre développement ne pourrait pas se faire.

Pour + d'Infos

JM Rouillée au 06.13.39.50.97. vtt.club.saintdomineuc@orange.fr

CYCLO CLUB DOCMAELIEN

Des membres du cyclo club docmaélien ont participé à un séjour détente du 8 au 11 Septembre à NOTRE DAME DU TOUCHET dans la Manche où ils ont découvert le pays de MORTAIN au travers de circuits très vallonnés ou le long de la voie verte du parc naturel régional de Normandie-Maine. Visites et randonnées pour les accompagnants étaient également au programme.

Les sorties du club ont lieu le dimanche matin et le mardi et jeudi (matin ou après midi) selon la saison.





CHÂTEAU DE NESSAY À SAINT-BRIAC



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

École Publique

En ce début d'année, l'équipe pédagogique de l'école publique présente à tous les docmaëliens et à toutes les docmaëliennes et particulièrement à nos élèves et à leurs parents ses meilleurs vœux et leur souhaite une bonne année 2016, en espérant que celle-ci soit pleine de joie, de réussite dans tous les domaines.

Les épreuves que le monde, et particulièrement la France, ont subies en 2015 laisseront des traces indélébiles dans nos mémoires et ont eu évidemment des conséquences pour notre école. L'année 2015 avait commencé tragiquement avec les attentats contre les journalistes de Charlie-hebdo et les clients du magasin juif hypercacher. Des membres des forces de l'ordre ont aussi péri dans ces attentats. Des attentats tout aussi marquants ont eu lieu contre des civils en Tunisie, au Liban ou contre les kurdes en Turquie. Puis en novembre les massacres en plein cœur de Paris ont fauché 130 vies, souvent des jeunes qui ne pensaient qu'à vivre.

Devant ce déferlement de violence, de la part de quelques fanatiques, il a fallu que la communauté éducative se mobilise pour expliquer, réexpliquer, répondre aux questions, aux angoisses que les élèves (parfois très jeunes) nous posaient. Il a fallu expliquer en quoi ces attentats ne devaient pas nous diviser, mais au contraire nous unir autour des valeurs qui sont au cœur de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, l'acceptation des différences, le refus du rejet des autres. Il a fallu expliquer en quoi ces attentats sont le fait de fanatiques qui n'ont rien à voir avec une religion quelconque.

Il est délicat et souvent complexe d'expliquer ce qu'est la Laïcité en France à des jeunes élèves, en quoi après des siècles et des siècles d'affrontements et de haines entre religions (en particulier en France au 16^{ème} siècle), la laïcité a permis d'apaiser la société et de sortir la religion de l'espace public. Car la laïcité c'est bien cela, la République permet et respecte les pratiques religieuses, sans en reconnaître ou n'en soutenir aucune. Nous sommes fiers d'être l'école LAIQUE qui accepte TOUS les enfants de notre république sans distinction de religion, de couleurs, de nationalité, d'origine sociale et ne dépendant pas d'une église mais d'un état neutre de ce point de vue. C'est ce combat et ces idées, que tous ensemble, nous essayons de mener au quotidien dans nos classes.

La rentrée de septembre a été marquée par un nombre d'élèves jamais atteint dans notre école depuis son ouverture en 1882, avec 245 enfants présents, dont plus de 90% vivent sur la commune. Cela vient récompenser le dynamisme de la commune, mais aussi certainement le dynamisme de l'école publique depuis quelques années. C'est pour nous, le résultat d'un vrai travail d'équipe entre enseignants, Amicale laïque, parents d'élèves et municipalité. L'existence de 10 classes évite un trop grand nombre de cours doubles et les classes surchargées. L'objectif pour cette année 2016 est donc le maintien de la 10^{ème} classe grâce à laquelle l'ambiance de travail est améliorée et

qui permet aux enseignants de consacrer plus de temps à chaque élève, notamment aux élèves fragiles.

Le nombre d'enfants naissant à Saint-Domineuc étant important, il faudra être attentif et dynamique lors de la campagne d'inscriptions des élèves nés en 2013 et 2014 lors des prochaines semaines. L'équipe pédagogique accueille tous les enfants qui auront deux ans avant le 31 décembre 2016.

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le directeur M. CHAPA au 02.99.45.29.58. Des portes ouvertes auront lieu le samedi 5 mars 2016 pour ces inscriptions.

De nombreux projets ont été menés lors de ce 1^{er} trimestre ou sont en cours de réalisation.

CYCLE 1

- Une sortie aura lieu en juin pour les élèves de maternelle au château du Nessay à Saint-Briac (pêche à pied...)
- Il y aura comme chaque année un cycle USL pour chaque classe et certainement un spectacle.
- La classe de Mme Gaillard continue sa correspondance avec les résidents de la maison de retraite.
- Les classes de PS et MS ont mené des projets pour la semaine du goût : visite de la boulangerie, atelier dégustation.



CYCLE 2

- Cycle USL pour les 3 classes la première période.
- Le cycle piscine de décembre jusqu'en mars : CP et CE1
- Prix des Incos (prix de littérature jeunesse)
- Semaine de l'enfance : ciné concert.
- Présentation d'instruments (violin et accordéon) par le SIM
- Une sortie à Saint-Malo ou à Dinan en fin d'année.
- Ecole et cinéma (3 films à Combourg dans l'année)

CYCLE 3

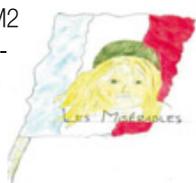
- USL pour les CE2 et CM1
- Volley pour les CE2
- Prix des Incos (prix de littérature jeunesse)
- Semaine de l'enfance : ciné concert ou filmobus
- Présentation d'instruments (violin et accordéon) par le SIM en CE2
- Correspondance de la classe CM2 avec une classe de CM1/CM2 de





Saint-Germain sur Ille : les élèves de St-Germain viendront dormir chez leurs correspondants, et les 2 classes iront au mémorial de Caen.

De plus, les CM1 et CM2 montent la comédie musicale les Misérables en partenariat avec le SIM et le Théâtre de Bécherel.



Il reste des places pour le spectacle du 2 avril à 17h30. Ce spectacle est gratuit, il suffit de téléphoner à l'école pour réserver sa place.

Tous ces projets sont financés, pour partie, par les 6000 euros que l'AMICALE LAÏQUE verse à l'école chaque année, sans cette aide financière précieuse, une partie des projets ne pourraient voir le jour. Nous remercions donc L'Amicale qui organise tout au long de l'année des actions qui permettent, entre autre, de récolter cet argent.

Pour l'année 2015/2016, la répartition des élèves est celles-ci :

- **Petite Section 1 - Petite Section 2** : 24 élèves avec M^{me} LALLEMENT
- **Petite Section 2 - Moyenne Section** : 24 élèves avec M^{me} GAILLARD
- **Moyenne Section-Grande Section** : 23 élèves avec M^{me} SERISIER
- **Grande section** : 23 élèves avec M^{me} BRIELLE
- **CP** : 24 élèves avec M^{me} ADAM
- **CE1** : 24 élèves avec M^{me} DUPONT et M. COQUILLET
- **CE1-CE2** : 21 élèves avec M^{me} BAZIN
- **CE2** : 22 élèves avec M^{me} PLANCHE-NAULT
- **CM1** : 30 élèves avec M^{me} HATRIVAL
- **CM2** : 30 élèves avec M. CHAPA et M^{me} GAUDIN.

Amicale laïque



En cette rentrée 2015/2016, le conseil d'administration a vu le départ de trois membres : Marcel CORBIN, Marcel VESTE et Mickaël FAUCHEUX, et l'arrivée de Bérangère GALINDO. Le bureau lui aussi a évolué avec l'arrivée de Bérangère GALINDO au poste de trésorière adjointe et de Clotilde MENOUD au poste de secrétaire adjointe.

Lors de la réunion de rentrée scolaire, Gilles ANDRIEUX, président de l'Amicale laïque St-Domineuc, a remis une subvention de 6 500 € (6 000 € les années précédentes) à Pierre CHAPA, directeur de l'école publique, somme qui sera répartie sur les différents projets éducatifs choisis par l'équipe pédagogique.

Le 21 novembre

pour notre repas, nous vous avons été transportés à la montagne (après le soleil du Maroc et son couscous l'année dernière) pour une soirée tartiflette qui a ravi tous les « montagnards » présents.

La soirée s'est terminée par son habituel bal qui a vu petits et grands mettre le feu à la piste.

Les **5 et 12 décembre 2015**, notre traditionnelle vente de sapins a rencontré un franc succès lors des marchés hebdomadaires de la commune. Pas moins de 170 sapins issus d'une production locale (St-Gilles et La Bosse-de-Bretagne) ont orné les maisons des Docmaëliens. Comme à l'accoutumée, nous avons offert un sapin à la maison de retraite, qui

a été décoré par les enfants de la classe de M^{me} Stéphanie GAILLARD et les résidents de la résidence Docmaël. Nous n'avons pas pu proposer les gavottes comme les autres années car l'usine de fabrication des gavottes était en plein déménagement. Ceci n'est que partie remise et elles ne seront que meilleures en décembre 2016.

Le **5 décembre**, l'amicale a participé au Téléthon en mettant à disposition sa machine de barbe à papa lors des rencontres de handball à Tinténiac. Elle a également remis un chèque de 300 € aux organisateurs de la manifestation.

Le **16 décembre 2015**, le Père Noël est passé distribuer des friandises aux enfants

de l'école publique. Il a su aisément gérer ce mélange d'étonnement, de peur et d'enthousiasme des tout-petits jusqu'aux blagues rigolotes de nos plus grands de CM2 (cette animation est organi-



sée par l'Amicale laïque).

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour 2016 grâce à notre équipe dynamique.

L'Amicale laïque vous présente ses **meilleurs vœux pour 2016**.

Pour + d'Infos

Retrouvez notre actualité sur notre page facebook et bientôt sur le nouveau site de l'amicale.

Vie scolaire



KERMESSE DE SOLIDARITÉ

COMÉDIE MUSICALE

École Privée Sainte Jeanne-d'Arc



art. 6 - L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme « des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience ». Dans ce but, elle « développe les facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle ».

art. 7 - L'école est un lieu indispensable à la construction d'une société juste et harmonieuse. Ainsi, « l'enseignement scolaire doit tendre à faire acquérir à l'élève des techniques, des connaissances, des structures mentales et des méthodes intellectuelles, des attitudes morales et sociales qui lui permettent de s'épanouir dans sa personnalité et de s'insérer dans la communauté humaine comme un membre utile ».

art. 12 - L'école catholique remplit, au sein de la société, un « rôle public [...] qui ne naît pas comme initiative privée, mais comme expression de la réalité ecclésiale, revêtue de par sa nature même d'un caractère public ». À ce titre, elle s'insère pleinement, comme institution éducative, dans le tissu économique, social et culturel de la cité. Elle est ouverte à tous ceux qui se tournent vers elle. Elle contribue au service d'éducation rendu à la Nation.

Statuts de l'enseignement catholique

Parce que vivre ensemble, ce n'est pas inné mais ça s'apprend, voici quelques actions que nous avons menées en ce début d'année pour développer des compétences civiques :

SORTIE LANCIEUX

Cette année encore, tous les élèves de l'école ont pu profiter des grandes marées pour une chasse au trésor, par équipe de 5 ou 6 élèves afin de découvrir la faune du littoral. Sous un grand soleil, de nombreuses espèces de coquillages et de crustacés ont ainsi été découvertes par les petits pêcheurs !



KERMESSE DE SOLIDARITÉ

En soutien à une famille de réfugiés syriens, une kermesse de solidarité a été organisée pour les élèves, le vendredi 16 octobre. Une dizaine de stands et de jeux, encadrés par le personnel de l'école, ont permis aux enfants de s'amuser en faisant une bonne action. L'argent récolté a été remis au comité de soutien des amis d'Atef et d'Amina pour permettre à cette famille de s'équiper ou de participer à des activités sportives, formidable facteur d'intégration.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les élèves de CE, CM1 et CM2 ont été invités par la municipalité et l'association des anciens combattants à participer de manière active aux commémorations du 11 novembre. Après l'interprétation de chants, un poème et la lettre d'un poilu à son épouse ont été lus. L'occasion pour les enfants de perpétuer la mémoire des soldats et de participer à la vie de la commune.

COMÉDIE MUSICALE

Depuis 2 mois maintenant, les élèves préparent activement, avec le personnel de l'école et Laura, dumist du SIM la comédie musicale « le grand quizz du cinéma », présentée aux familles le 11 janvier. Tous les jours, pendant 45 mn, les élèves travaillent la danse, le chant, la production de courts-métrages ou le théâtre en vue d'offrir à leurs familles un spectacle de qualité.

CÉLÉBRATION DE NOËL ET PÈRE NOËL

Jeudi 17 décembre a eu lieu la célébration de Noël à l'église de St-Domineuc. Au retour de la célébration, le Père Noël est venu en personne apporter des fruits et des brioches aux enfants.

259 enfants étaient inscrits pour la rentrée 2015. La structure pédagogique est la suivante :

TPS-PS : Anne Pertuisel
ASEM : Coralie Gaignet

PS-MS : Karine Castel
ASEM : Aurélie Bernard

MS : Christine Rubin
ASEM : Sylvie Moreau

GS : Pascale Lhotellier
ASEM : Sophie Griffaton

CP : Kristell Guinoiseau

CP-CE1 : Vincent Lafficher

CE1-CE2 : Blandine Lavergne

CE2 : Rachel Le Pallec

CM1 : Myriam Le Moller

CM2 : Kilian Toczé - Pauline Charreteur

Enseignante **ASH** : Laurence Evrard

AVS : Anne-Marie Betin

AVS : Soazig Grossiat

AVS : Nathalie Régnault

AVS : Elizabeth Michel

PORTES OUVERTES

Retenez la date du **samedi 19 mars** matin. Ce sera l'occasion de venir nous rencontrer lors des portes ouvertes de l'école. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.



LA KERMESSÉ
Le spectacle des enfants

L'Apel

L'Apel est une association loi 1901, à but non lucratif. C'est l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Elle participe à l'animation de l'école et apporte une aide financière.

Pour + d'Infos

<http://www.apel.fr>



Comme tous les ans, l'APEL de l'école Ste Jeanne d'Arc participe aux moments forts de l'école, soutient les différentes activités proposées par les enseignants et organise au cours de l'année de nombreuses manifestations. Les bénéfices réalisés permettent l'amélioration de la vie des enfants de l'école et des conditions d'enseignement des encadrants.

FOCUS SUR ... l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

Aux côtés de l'équipe éducative et de l'association de parents (APEL), l'OGEC œuvre au fonctionnement de l'école.

« L'organisme de gestion collabore étroitement avec le chef d'établissement dans un climat de confiance réciproque pour favoriser l'exercice de ses fonctions, telles qu'elles résultent de sa lettre de mission, du présent Statut et des lois en vigueur :

- le président et les organes délibérants de l'organisme de gestion donnent au chef d'établissement les délégations et les moyens nécessaires à l'exercice de sa responsabilité,
- le chef d'établissement respecte les décisions économiques et financières que prend l'organisme de gestion, après concertation avec lui ».

Art. 139, Statut de l'Enseignement catholique

Les OGEC (Organismes de gestion de l'Enseignement catholique) constituent les supports juridiques, économiques et financiers des établissements catholiques d'enseignement. Responsable de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement, l'OGEC exerce cette fonction en tenant compte du projet d'établissement, du Statut de l'Enseignement catholique et de l'autorité de tutelle.

L'OGEC a pour rôle la gestion et l'entretien des bâtiments ainsi que la gestion du personnel non-enseignant dont il est l'employeur (ASEM, auxiliaires de vie scolaire, secrétaire-comptable, chef d'établissement).

Deux modes de financement :

- la participation des parents pour les dépenses liées aux constructions et aux services périscolaires,
- la participation de la commune avec la convention municipale qui couvre une partie des dépenses de fonctionnement.

Associations loi 1901, les **OGEC** sont à ce titre **composées de bénévoles** (parents, relations de l'école reconnues pour leurs compétences en termes de gestion). Ils doivent déposer des **statuts**, élire un **conseil d'administration** et un **bureau**, et se réunir en **assemblée générale**.

Les membres de l'OGEC travaillent en étroite collaboration avec l'APEL et participent activement aux diverses manifestations que celle-ci organise tout au long de l'année.

Quelques exemples de projets de l'OGEC pour l'année :

- création d'un poste à temps partiel de secrétaire-comptable,
- réfection des sanitaires côté CP,
- construction d'un abri pour le matériel de sport et les jeux extérieurs.

Renseignements, inscriptions

Vous pouvez contacter le chef d'établissement, Kilian Toczé au 02 99 45 33 77 ou par mail ecoleprivee.stdomineuc@laposte.net

BUREAU

L'association compte désormais une cinquantaine de parents motivés et engagés dans la vie de l'école. Nous remercions tous les parents qui permettent chaque année d'améliorer le quotidien de nos enfants. Un grand merci également à l'équipe enseignante et aux membres du personnel de l'école qui ne relâchent pas leurs efforts pour que les apprentissages de leurs élèves se déroulent dans de bonnes conditions.

- **Présidente** : Stéphanie DOUALLE
- **Vice-présidente** : Christophe GIRARD
- **Trésorier** : Benoît GAUDICHE
- **Vice-trésorière** : Stéphane COUASON
- **Secrétaire** : Florence HOREL
- **Vice-secrétaire** : Sébastien CHEVILLARD

Contact

dadayaya@hotmail.fr ou via le blog : <http://apelstdo.over-blog.com>

MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2015-2106

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL

vendredi 18 septembre 2015

L'AG de l'APEL a réuni de nombreuses familles pour aborder les thèmes qui sont chers à l'école : les projets de l'école, les rôles des associations, l'organisation du temps scolaire. Cette réunion est l'occasion pour les familles de s'informer sur le quotidien de leurs enfants et sur l'organisation de leur scolarité. La soirée s'est conclue par un apéritif dînatoire succulent préparé le jour-même par les enfants.

LA SOIRÉE PABELLA

samedi 10 octobre 2015

La rentrée scolaire a été marquée par le retour du repas de l'école : une soirée pabella réunissant 260 personnes au Grand Clos a remporté un vif succès ! Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, enfants et parents ont pu enflammer la piste de danse. À la rentrée prochaine, le repas aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2016.

L'OPÉRATION CHOCOLAT !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APEL organise une vente de chocolats Monbana. Encore une forte mobilisation de la part des enfants et des familles de l'école. Merci à vous tous.

LA COMÉDIE MUSICALE DE L'ÉCOLE

dimanche 10 janvier 2016

C'est l'événement phare de l'année scolaire pour nos enfants, ainsi que pour l'équipe éducative qui les encadre. Cette année, le thème du spectacle était le cinéma. Un travail important a été demandé aux mamans couturières pour confectionner d'impressionnants costumes de scène. Pour la première fois cette année, les parents ont participé au spectacle et sont montés sur scène !

À cette occasion a lieu le tirage des lots de la tombola de l'école.

Cette manifestation demande une implication importante de la part des parents : installation de la salle, gestion de la technique, de la buvette, de la communication et des achats. Merci à tous les parents qui se sont levés tôt un dimanche matin afin que la fête soit la plus belle possible.

OGEC

D'autre part l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) assure la gestion financière de l'établissement et est garant de son caractère propre.

- **Présidente** : Yann LEBORGNE
- **Vice-présidente** : Isabelle GUÉROC
- **Trésorier** : Stéphane FOUÉRÉ
- **Secrétaire** : Alexis LAVERGNE
- **Membres** : Valérie CORBE, Julie LE BLANCHE, Tony BOUTSOQUE, Stéphanie DOUALLE (*présidente Apel*), Kilian TOCZÉ (*directeur*), Gérard PRIOUL (*membre de droit*), M. LEBER et M. BALLARD (*membres de droit*)

Un grand merci à Marie-Hélène CAREIL, Sylvain LAIGLE, Aline PRIMOT et Catherine GOUHIER pour toutes ces années investies au sein de l'OGEC



LES MANIFESTATIONS AUTRES À VENIR

- **la vente de bulbes** : courant février-mars 2016
- **la chasse à l'œuf** : le dimanche 20 mars 2016
- **la kermesse** : le dimanche 5 juin 2016
- **le repas de fin d'année** : le vendredi 7 juillet 2016 à l'école.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Animations proposées d'octobre à décembre 2015 :

- **Croqu'histoires** : un temps d'animation pour les bébés lecteurs et leurs accompagnateurs. Il a lieu le 1^{er} mardi de chaque mois. Les 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre, des tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs mamans ont pu découvrir et écouter des comptines et des lectures sur les thèmes des animaux sauvages, des couleurs et de la tendresse.
- **Ludolire** : des histoires et des jeux autour des animaux sauvages et des pirates ont été proposés le samedi 17 octobre et 21 novembre par la bibliothèque en partenariat avec la Ludothèque Au bois des ludes et la Communauté de communes de la Bretagne romantique. Ce rendez-vous à destination des enfants de plus de 3 ans et de leurs parents a de plus en plus de succès.



- **Prix littéraire adulte** : en septembre et octobre 2015, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a lu une petite vingtaine de romans français de la rentrée littéraire 2015 proposés par la bibliothécaire et des libraires. De ces lectures sont sortis six titres sélectionnés pour le prix littéraire. De novembre 2015 à février 2016, les lecteurs sont invités à emprunter les livres de cette sélection et à désigner leur livre « coup de cœur » parmi les six. Le dépouillement aura lieu en 2016.



- **Atelier d'écriture avec Louis Hautefort** : « l'atelier d'écriture » peut faire peur ou rebuter certaines personnes mais Louis Hautefort, écrivain, a le don d'embarquer les participants dans l'écriture de façon ludique et originale. C'est ainsi que cinq personnes ont participé à cet atelier le vendredi 6 novembre et en sont ressorties ravies. L'aventure va se poursuivre en 2016 en partenariat avec la Bretagne romantique.
- **Semaine de l'enfance** : le samedi 14 novembre 2015, deux séances de lectures et chansons autour d'un tapis de lecture ont été proposées aux tout-petits. Une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ont ainsi pu découvrir le scénario d'un jour. Une vidéo de la semaine de l'enfance a été faite et peut être visionnée sur <http://www.semainedelenfance.fr/> ; au tout début de celle-ci, vous pourrez voir quelques images de l'animation faite

à la bibliothèque.

- **Atelier de musique bricolée avec Gragaldur** : en partenariat avec le Joli collectif et la Bretagne romantique, le samedi 12 décembre 2015, une douzaine d'enfants ont participé à cet atelier et ont pu tester des instruments plus ou moins détournés. Ils se sont amusés et ont découvert l'univers de Gregaldur et sa façon de composer de la musique. Cet atelier sonore a aussi attiré des adultes et des tout-petits présents dans la bibliothèque qui sont venus eux aussi expérimenter cette musique bricolée.



Rendez-vous 2016 :

- Mardi 5 janvier : croqu'histoires
- Samedi 23 janvier : ludolire « À gros flocons »
- Samedi 30 janvier : atelier d'écriture avec Louis Hautefort
- Mardi 2 février : croqu'histoires
- Mardi 1^{er} mars : croqu'histoires
- Samedi 19 mars : atelier arts plastiques avec Juliette Pinoteau
- Samedi 2 avril : ludolire « Dans tous les sens »

Des expositions ainsi que le dépouillement du Prix littéraire adulte sont en cours de programmation.

Vous pourrez trouver le programme détaillé des animations à la bibliothèque ou en mairie.

Infos pratiques 2016 :

L'accès à la bibliothèque et la consultation des ouvrages sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits.

Tarif : l'emprunt des documents à la maison nécessite une inscription annuelle. En 2016 l'inscription est de 10 euros par famille pour pouvoir emprunter 3 ouvrages par personne et 2 DVD par famille.

Votre inscription peut se faire dès le mardi 5 janvier 2016, elle sera valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16 h 00 - 18 h 00
- Mercredi : 16 h 00 - 18 h 00
- Vendredi : 16 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Coordonnées : l'équipe de la bibliothèque est composée d'une salariée et de 17 bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !!

Coordonnées

Bibliothèque municipale 1 rue du rocher 35190 St-Domineuc - 02.99.45.27.55 - bibliotheque-st-domineuc@wanadoo.fr - <http://saintdomineuc.agate-sigb.com>



Le Théâtre de Poche au Grand Clos

BILAN 2015 & PERSPECTIVES 2016

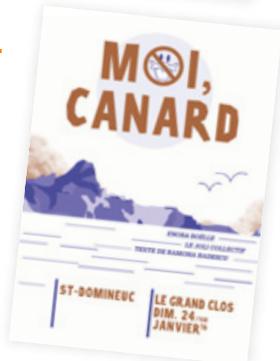
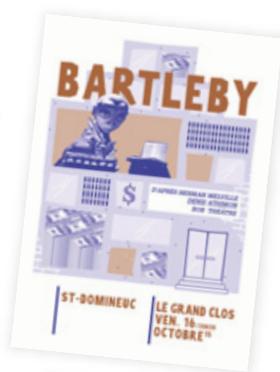
A mi-parcours d'une première année de partenariat entre le Théâtre de Poche, scène de territoire Bretagne romantique et Val D'Ille et la commune de Saint Domineuc pour la programmation de 4 événements à l'Espace Le Grand Clos, nous faisons le point sur les spectacles passés et à venir.

Le **Grand soufflet - 3 octobre 2015**
Pour une première « délocalisation » du Théâtre de Poche à l'Espace Le Grand Clos, la soirée en partenariat avec le festival du Grand Soufflet fut une réussite (230 spectateurs) pour accueillir les américaines de *Whiskey and Women* (et les italiens de *Duo Botasso* en première partie). Dans une configuration conviviale (bar à l'intérieur de la grande salle) l'équipe du Théâtre de Poche a également investi le hall du Grand Clos en apportant son mobilier en bois dans l'optique de rendre les lieux chaleureux et accueillants en attendant d'imaginer un aménagement plus pérenne avec un mobilier et des éléments muraux (essentiellement en bois et matériaux de récupération) mobile et fixes.

Bartleby - 15 & 16 octobre 2015

Pour ce deuxième événement, le Théâtre de Poche a collaboré également avec un festival Rennais : Marmaille en fugue. Deux séances scolaires ont été proposées à des collégiens et lycéens de Tinténiac et Combourg en amont de la séance tout public du vendredi soir.

Pour le spectacle **Moi, canard le 24 janvier 2016**, c'est le travail de la compagnie à la direction du Théâtre de Poche : le joli collectif qu'on pu découvrir les docmaéliens et notamment les enfants des deux écoles élémentaires. Leur venue est fortement soutenue par la municipalité grâce à sa participation financière à l'achat des pla-



ces de spectacles pour 50 enfants par école soient 100 places dans la saison, principe qui sera renouvelé chaque saison.

Notons qu'à cette occasion, les enfants ont bénéficié d'une présentation du spectacle en amont de leur venue par l'équipe de médiation culturelle du Théâtre de Poche qui fournit également aux enseignants un dossier pédagogique permettant de creuser les thématiques qu'ils souhaitent en classe.

Pour le dernier événement programmé par le Théâtre de Poche, le Grand Clos accueillera la compagnie *Le Phalène* pour une soirée pour le moins étonnante puisqu'il s'agit de magie nouvelle avec **Influences le 25 mars 2016**. Point de la pin sorti du chapeau mais un spectacle de magie mentale interactif et théâtral.



Au cours d'expériences jubilatoires et inquiétantes, le mentaliste pénètre les pensées et les souvenirs des spectateurs, prévoit leurs choix, influence leurs comportements et leurs décisions. Le public ressent que les procédés de manipulation utilisés par le magicien sont les mêmes que ceux des stratégies de marketing et de publicité, de la propagande politique ou religieuse, mais aussi de nos vies personnelles et intimes.

Une véritable expérience à vivre à Saint Domineuc !

Convention

Le Théâtre de Poche et la mairie de Saint Domineuc ont conclu un accord de principe pour un renouvellement de la convention pour cette programmation de 4 événements chaque saison pour trois ans à partir de juin 2016.

Vie culturelle



Espace le Grand Clos

DIVERSITÉ ET MULTICULTURALISME À L'HONNEUR

CONCERT DU TRIO MIYAZAKI

la découverte d'une autre culture

Dans le cadre de sa programmation, le Sim, Syndicat intercommunal de musique, a organisé dimanche 22 novembre au centre culturel du Grand Clos, le concert, Trio Miyazaki.

Nous tenons à remercier l'entreprise Sanden Manufacturing qui a financé ce spectacle et qui a souhaité faire

découvrir la culture nippone et asiatique. Le groupe Trio Miyazaki est une rencontre de trois musiciens, Bruno Maurice à l'accordéon bayan, Manuel Solans au violon et Mieko Miyazaki au Koto ; mélange de la culture occidentale et asiatique, qui invite au voyage vers un monde imaginaire et poétique où règne l'exotisme, l'élégance et le raffinement.

Un travail pédagogique de découverte musicale a également été organisé en parallèle auprès des écoles de Saint-Domineuc, mais aussi une rencontre entre les élèves de la classe accordéon, l'orchestre à cordes et les musiciens du groupe.

Dans le cadre du festival du Vortex, deux nouveaux spectacles de danses contemporaines se sont déroulés, mardi 20 octobre, à 20 h. D'origine Franco-Brésilienne, la compagnie Afrossa interpréta In Contro alors que Claire-Lise Daucher et Carlos Ujhama ont exécuté ce spectacle danse afro-brésilienne. Deux regards et deux corps qui s'interrogent et vivent l'instant d'une rencontre.

Puis, ce fut la Compagnie Sophie Gamba Lautier. Sophie construit sa danse comme une quête identitaire, de forte influence africaine. Pour le Vortex, elle a créé une pièce originale, accompagnée dans la conception par Armando Pekenno et Michèle Brown.



FESTIVAL VORTEX

saison 2 à l'espace le Grand Clos



BON ANNIVERSAIRE LE CERCLE !!!



Le cercle celtique d'Ille-et-Rance de Québriac a fêté ses 20 ans à l'Espace le Grand-Clos, dimanche 29 novembre.

Au programme : animations, musique, chants et danses celtiques. Spectacle scénique des cercles de Bains-sur-Oust, Saint-Grégoire, Chartres-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu et Québriac.

Salle comble et bonne ambiance ont assuré cette journée pleine d'émotion.



LES PRATOS

Le collectif Les Pratos vous souhaite une belle année 2016 !

Quels que soient votre âge et votre humeur du jour, c'est certain, vous trouverez votre bonheur dans nos potins de ce début d'année : un fanzine, une conférence gesticulée, un vide-grenier, un conte musical, des ateliers arts de rue pour Les Oies sauvages, une fabrication de Pots Potins, une tournée du Lombric Fourchu, une expérience devant les caméras, un popotin's club... Au plaisir de vous retrouver !

Les potins en cours et passés...

Appel à participation : vous êtes comédiens professionnels ou semi-professionnels et vous souhaitez avoir une expérience de direction d'acteur devant la caméra ?

Du 1^{er} au 5 février / à la ferme des Pratos (St-Thual-35) / repas offerts sur place pendant les 4 jours.

Dans le cadre de la formation professionnelle « Image et réalisation en fiction » organisée par Films en Bretagne avec Arwestud Films accueillent dix stagiaires (5 opérateurs de prise de vue et 5 réalisateurs) du 25 janvier au 5 février à la ferme des Pratos.

L'expérience vous tente, contactez Arwestud.



Vide-grenier des compagnies

Appel aux compagnies qui souhaitent elles aussi vider leurs ateliers ! Contactez-nous au 02 99 66 78 23 ou par mail - dimanche 7 février à la ferme culturelle et artistique Les Pratos St-Thual (35) / entrée libre

Les compagnies vident leurs greniers et ateliers. Vous pourrez y déguster toutes sortes d'accessoires, costumes et décors de spectacle.

L'occasion de préparer Mardi gras !



D'autres potins un peu plus lointains...

Répétition publique - Les âmes heureuses sont amoureuses > Cie Lettre (nouvelle création)

Mercredi 16 mars à 15h aux Pratos (St-Thual-35) / conte musical à partir de 6 ans. En cours de création...

Tournée auprès des scolaires

Lombric fourchu éteint la lumière !

> Cie Lettre

Du 22 février au 29 mars dans des écoles de la Bretagne Romantique en partenariat avec l'ADEME



Fabrik'Tes pots potins avec les habitants du bourg de St-Thual
Dimanche 3 avril de 15h à 17h au bourg de St-Thual (35) / création partagée Art de rue / Tous publics

Autant vous dire qu'à Saint-Thual, tout ne tourne pas rond...

Habitants de St-Thual, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, prochain rendez-vous lundi 14 décembre à 19h30 à la salle des fêtes.

Popotin's Club !

Samedi 23 avril à partir de 21h à la ferme culturelle et artistique Les Pratos St-Thual (35)

Danse, Bulles et Pampilles.

Pour + d'Infos

Suivez l'actualité des Pratos sur notre blog www.lespratos.org et sur notre page Facebook !



ART AUX CHAMPS

Le territoire de la Bretagne Romantique est traversé par le **canal Ille et Rance**. Celui-ci est un bien commun. Les écluses et maisons éclusières font parties intégrantes du paysage. **L'Art dérive** a pour objectif de faire émerger une conscience collective du patrimoine local, beauté des paysages, variétés de la faune et de la flore... en permettant aux artistes d'animer les berges des voies navigables du territoire sur la partie réservée aux piétons et aux vélos.

Les artistes apportent leur sensibilité et leur regard de manières différentes : par la poésie, par des installations éphémères, du Land Art, des photographies... C'est également l'occasion de continuer l'échange artistique franco/allemand avec un travail en binôme pour Anne des Prairies/Doris Thôle, Charles Lecoq/Ulrich Jorkiewicz, Gwénaëlle Thétio/Paul Wessler, Juliette Pinoteau/Margret Hemme, Laurence Cherel/Regine Meyer zu Strohe en lien avec les comités de jumelage de Tinténac et du pays de la Donac/Bersenbrück (Allemagne).

Les oeuvres de près de 30 artistes, 9 établissements scolaires, un EHPAD et quelques riverains sont installées sur un parcours de 18 km au

départ de l'écluse du Gacet à Trévérien, en passant par Saint-Domineuc, La Chapelle aux Filtzméens, Québric, Tinténac et jusqu'au Pont de la Guénaudière à Hédé-Bazouges.

L'Art dérive est un vrai métissage artistique en lien étroit avec les paysages, l'eau, le monde rural, les écluses, les établissements scolaires, la population locale ou non, de toutes générations confondues. **L'Art dérive** est témoin de l'arrivée de la nouvelle saison, de la lumière, de l'éclosion des bourgeons, de la transformation des paysages. C'est une promenade printanière qui invite à la rêverie, la surprise, la poésie, l'étonnement, la contemplation ou la réflexion. Les oeuvres artistiques sont le miroir de l'oeuvre de la nature du **26 mars au 23 avril 2016**.

L'Art dérive est co-organisé par l'association **L'Art aux Champs**, la **Communauté de Communes de Bretagne Romantique**, le **Conseil Départemental**, la **Région**, les **canaux de Bretagne** et la **maison du canal**. **L'Art dérive** s'inscrit en complémentarité de la **2^{ème} biennale d'Art en Bretagne Romantique** qui a lieu les **9 et 10 avril 2016** à l'Espace Sportif Communautaire de Tinténac.

Michel Poirier, Laurence Cherel, Charles Lecoq, Anne-Sophie Beaupied



Vie sociale



ARBRE DE NOËL

GÔTER AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE

ORDISSIMO

RÉSIDENCE DOCMAËL

L'année 2015 s'en est allée, laissant place à une nouvelle année pleine d'espoir et de beaux projets...



Pour ce qui concerne les projets, la Résidence Docmaël va connaître dès la fin du mois de janvier une série de travaux envisagés de longue date mais dont le programme a été révisé à la baisse pour tenir compte du contexte économique contraint, la SA la Rance, propriétaire du bâtiment, ne souhaitant pas entreprendre des travaux en dehors de la provision pour grosses réparations (PGE) et par conséquent, sans incidence financière au niveau du coût de journée.

Les principales interventions de l'opération sont les suivantes :

- La restructuration de deux bureaux existants pour en construire quatre,
- La création d'une chambre temporaire en unité Alzheimer par un réaménagement des locaux existants,
- La réfection des peintures extérieures,
- L'aménagement de trois patios pour les rendre accessibles aux résidents,
- L'amélioration thermique de l'étage et de la galerie en rez-de-chaussée.

N'ont pas été retenus, l'extension pour la construction d'une salle de réunion et de bureaux supplémentaires, l'aménagement d'un mur végétal en toiture au niveau des trois chambres donnant sur les équipements, la récupération des eaux de source pour l'alimentation en eau de la buanderie et l'arrosage des jardins, l'aménagement d'un parcours de santé dans le patio.

Ces travaux vont en outre bénéficier d'une subvention du Conseil départemental dans le cadre du plan de relance en faveur des établissements médico-sociaux.

Pour ce qui concerne les finances, l'année 2015 aura connu tout comme l'année 2014 un exercice comptable mis à mal en raison d'une dotation sous-évaluée attribuée par l'ARS.

Alors que les dépenses de personnel ne cessent d'augmenter (revalorisation des catégories B et C - évolution de carrière - revalorisation des cotisations patronales...) les financeurs de l'établissement, c'est-à-dire le Conseil départemental pour une partie des salaires ASH et AS ainsi que l'ARS pour une partie des salaires AS et les salaires IDE, fonctionnent aujourd'hui avec des enveloppes fermées ne leur permettant pas de dépasser un taux d'augmentation de 0,6 à 1 % alors que les charges de personnel ont augmenté de 5 % en moyenne sur deux ans.



SORTIE AU BOWLING

Le budget autorisé de l'Ehpad Saintdomithual

Les propositions budgétaires de l'établissement étudiées en conseil d'administration du Sivu lors de sa séance du 27 octobre 2015 ont fait l'objet d'une négociation avec le Conseil départemental 35 début décembre.

La base de calcul des tarifs 2016 dont le total estimé à 3 000 468,91 € est la suivante :

- hébergement (coût supporté par les résidents) 1 537 733,86 €
- dépendance (dont 335 631,95 € supportés par le Département 554 035,05 €
- soins (coût supporté par l'ARS - sera notifié courant 2016) 908 700,00 €

Les tarifs 2016 :

- T1 (St-Domineuc + St-Thual) 56,00 + talon dépendance 6,81 = 61,28 €
- T1 (unité Alzheimer) 58,40 + talon dépendance 6,81 = 64,56 €

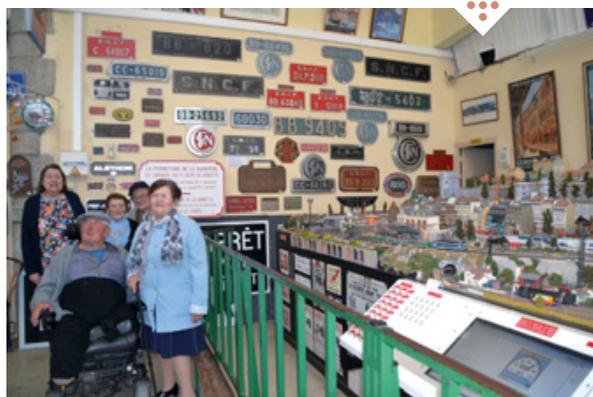
Les aides possibles en fonction des revenus :

- APL (non soumise à l'obligation alimentaire),
- aide sociale (soumise à l'obligation alimentaire).

L'animation

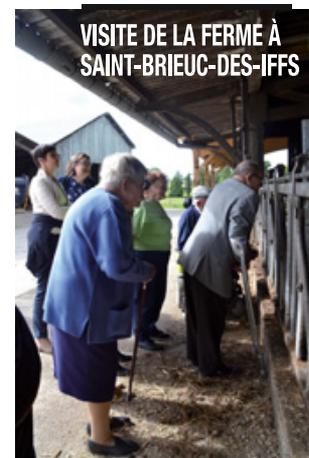
L'animation tient une place essentielle dans la vie des résidents en maison de retraite. Elle permet de sortir les résidents de l'isolement, de maintenir leurs capacités intellectuelles et physiques et surtout de créer du lien social entre eux et maintenir un lien avec le territoire. Et tout est fait dans ce sens à la Résidence Docmaël !!!

Ce deuxième semestre 2015 a eu son lot d'activités diverses et variées.



ARBRE DE NOËL

MUSÉE DU RAIL DE DINAN



VISITE DE LA FERME À SAINT-BRIEUC-DES-IFFS



ENTOUR'ÂGE

L'animation tient une place essentielle dans la vie des résidents en maison de retraite. Elle permet de sortir les résidents de l'isolement, de maintenir leurs capacités intellectuelles et physiques et surtout de créer du lien social entre eux et maintenir un lien avec le territoire. Et tout est fait dans ce sens à la Résidence Docmaël !!! Ce deuxième semestre 2015 a eu son lot d'activités diverses et variées.

Côté spectacles :

- La Compagnie Felicita s'est donnée en spectacle avec une pièce d'Eugène Labiche « La perle de la Canebière ».
- Pierre Chérel, toujours aussi fidèle à notre établissement, est venu tous les deux mois nous interpréter des chansons françaises.
- L'association "À deux pas de chez vous" nous a diffusé un film sur la fête des battages à St-Thual, ce qui a permis de réveiller beaucoup de souvenirs et de créer des échanges.
- De passage en Bretagne, le violoncelliste Bruno de Vuono a fait découvrir son instrument aux résidents en jouant des chansons à succès et des morceaux de sa composition.
- À trois reprises, Davis Fargeon de l'association "Le goût des chansons", accompagné de sa guitare, est venu interpréter de vieilles chansons françaises, les résidents enthousiastes n'ont pas manqué de chanter avec lui !
- Les chanteurs et les chanteuses de la chorale de l'établissement ont présenté leur répertoire d'une dizaine de chansons aux autres résidents. Malgré le stress, peu de fausses notes et beaucoup d'applaudissements pour ces chanteurs !
- Enfin, pour terminer l'année, Michka le Clown a fait plaisir aux grands comme aux petits en réalisant des tours de magie et d'acrobatie lors de l'arbre de Noël, où les enfants du personnel avaient été invités. La visite du Père-Noël a clôturé l'après-midi.

Côté sorties :

- Les nageurs et nageuses continuent à aller à la piscine une fois par mois à la piscine de Dol-de-Bretagne.
- Le Musée du Rail de Dinan fut l'objet d'une visite guidée par un bénévole passionné de chemin de fer.
- L'été indien étant présent à St-Domineuc, les résidents sont allés visiter la Ferme de monsieur et madame Rébillard à St-Brieuc-des-Ifs. Ils ont bénéficié d'une visite commentée de l'exploitation et d'une démonstration du robot de traite. Pour terminer la visite en beauté, madame Rébillard leur a fait déguster les glaces artisanales qu'elle fabrique.

- Des résidents se sont essayés au bowling à Cap Malo, la compétition fut rude ! Certains sont déjà prêts à prendre leur revanche !
- Les résidents ont également assisté à un spectacle de danse contemporaine à l'occasion du Festival Vortex à l'espace culturel Le Grand Clos. La danse contemporaine ne leur était pas inconnue puisqu'ils avaient participé à deux reprises au Festival Vortex en tant que danseurs.
- Enfin, pour patienter avant Noël, les résidents se sont rendus à Dinan pour admirer les illuminations de Noël et à la crèche de Québriac.

Autres événements de ce dernier semestre :

- L'exposition "Prête-moi ta main" : c'est le travail d'une année pour nos résidents, entre ateliers d'écriture, d'arts plastiques, de photographie, de peinture, pour un très beau résultat et un joli succès.
 - La maison de retraite s'est dotée d'un poste informatique adapté aux personnes âgées. Ce projet a été financé par l'association Entour'âge et le Conseil départemental.
 - La fête des familles : les résidents ont pu apprécier de se retrouver avec leurs proches à la crêperie Docmaëlienne ! L'association Entour'âge proposait une troc plants/graines.
 - La boutique : dans le cadre de son projet, Valérie Lebrun, stagiaire animatrice, a créé une boutique à l'intérieur de la maison de retraite. Elle est ouverte tous les jeudis de 16 h 15 à 17 h 15. Elle est tenue par deux résidentes. La boutique vous propose des produits d'hygiène, de la papeterie, des boissons et des petites gourmandises !! Ce projet a été financé par l'association Entour'âge.
 - Les échanges intergénérationnels avec les écoles publique et privée de St-Domineuc se poursuivent : ramassage de pommes à l'automne pour les deux écoles.
- L'école sainte Jeanne d'Arc avait organisé un atelier pâtisserie avec les élèves et les résidents, afin de partager les gâteaux le lendemain à la maison de retraite. L'Amicale laïque, comme chaque année, a offert aux résidents un sapin de Noël que les élèves de la classe maternelle de Stéphanie ont décoré avec leurs étoiles réalisées en classe.

CCAS

Les colis de Noël

53 colis de Noël ont été confectionnés et distribués par les membres du CCAS aux personnes âgées ne pouvant pas se déplacer pour le repas annuel du 7/11/15. Cette distribution a eu lieu du 12 décembre au 23 décembre 2015. Je tiens à remercier tous les membres du CCAS pour leur implication (M. SOHIER Benoît, président du CCAS, M^{me} BEAUJOUR Nicole, M^{me} BESSIN Anne, M^{me} CRENN-MONNIER Pauline, M^{me} DELACROIX Sylvie, M^{me} HUNOT Annie, M^{me} JOURNE Arlette, M^{me} JUHEL Rolande, M. LEBON Marcel, M^{me} MOREL Juliette).

La suppression du service d'aide à domicile

Lors du CCAS de juin 2015, il a été décidé à l'unanimité la suppression du service d'aide à domicile à compter du 1^{er} septembre 2015.

Lors du renouvellement de 2 dossiers d'APA à la fin 2014, le CCAS a été averti par le CDAS de Combourg que l'agrément simple ne permettait plus d'intervenir chez les personnes bénéficiant de l'APA car le remboursement du coût horaire est fortement diminué ce qui implique une charge très importante pour les personnes âgées. Une solution plus économique a été trouvée pour chaque personne concernée. Le personnel employé par le CCAS a été soit intégré au personnel communal, soit a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2015.

Le CCAS de Saint Domineuc déplore cette situation mais n'a pas eu le choix au vu de la décision du CDAS de Combourg et de ses conséquences économiques pour les personnes âgées.

Le repas

Le repas du CCAS a eu lieu le 7 novembre 2015 au grand Clos. Nous étions 121 personnes présentes et l'ambiance était au rendez-vous.

C'est le restaurant du centre qui nous a servi le repas et offert gracieusement le pétillant avec le café.

La décoration de la salle a été réalisée par Anne BESSIN, (membre du CCAS)

L'animation musicale a été assurée par M. BOULAY et son accordéon. Chants et danses se sont succédés.

Nous avons honoré M^{me} PRESCHOUX Amélie et M. FAISANT Joseph les doyens de ce jour.

Sylvie GUYOT, vice-présidente du CCAS





PAGE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Les vœux du maire ont eu lieu ce samedi 16 janvier à l'espace culturel, devant une affluence en baisse, et pour cause, Monsieur Sohier s'est à nouveau livré à son exercice préféré de critique de la municipalité précédente, autant dire de nous, puisque nous exerçons la gestion les années précédentes. Critiques devant nous qui assistions à ses vœux et devant un auditoire captif qui vient comme toujours prendre connaissance des projets et en rien entendre les propos... du maire envers ses prédécesseurs !

Nous avons « doublé la dette de 500 à 1000 euros par habitant » dit-il !!! soit le taux moyen des communes comparables et encore ! Mais bien sûr il s'est montré amnésique sur ce qui a été réalisé ; on le comprend : **restaurant scolaire, école maternelle, mairie, lotissements, Centre Culturel avec gradins, très prisé par les associations, la population et même la communauté de communes !** Cet équipement a pourtant été décrié avec son premier adjoint qui s'est opposé à la demande d'une subvention communautaire !

Que Monsieur Sohier se méfie d'être le maire qui triplera cette dette, lui qui prétend encore qu'il va la faire baisser, et le premier qui augmentera les impôts communaux, depuis 6 ans !!!

Il a déjà consommé en un an les deux tiers de l'excédent que nous avons laissé, en ne faisant rien, en plus !

D'ailleurs depuis son arrivée, cela fera bientôt 2 ans, qu'a-t-il fait ? à part changer le nom du Centre Culturel dont il ne voulait pas mais dont il se félicite d'avoir à sa disposition maintenant : « je suis le maire d'une belle et grande commune » répète-t-il prétentivement et inlassablement pour s'en convaincre, lui qui n'y est pour rien.

Pour peu, on oublierait qu'il essaie de reconstruire un restaurant scolaire qu'il a lamentablement détruit en arrivant alors que le bâtiment en excellent état n'avait que 9 ans !!! et répondait parfaitement aux besoins. Il fallait juste agrandir la salle de restauration pour pallier à l'augmentation du nombre d'élèves sur la commune, mais à un coût modéré. Nous l'avions prévu, la croissance de la commune que nous avions soutenue, le demandait. Tous les équipements (sanitaires...) parfaitement conformes sont partis à la déchetterie... et nous attendons toujours, pour un coût HT de 630 000 €, pourtant la restructuration était urgente et devait coûter 400 000 € HT ! L'arrivée ralentie de nouvelle population sur la commune suffira-t-elle à maintenir le niveau optimal du restaurant scolaire et de l'école eu égard aux constructions des dernières années ?

Seulement 4 élus sur 19 et représentant la moitié de la population, nous gardons le cap dans un état d'esprit constructif, une vision objective des prises de décisions parfois contraires à nos attentes, et une vigilance particulière sur les dépenses de fonctionnement à un moment où les financements s'amenuisent.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Michel FRABOULET, Catherine GUÉRIN, Pascal COLAS, Sylvie DELACROIX



PAGE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Docmaéliennes, Chers Docmaéliens,

Ordinairement cette page est l'occasion d'exposer les réalisations, de présenter les projets et à l'occasion de contrecarrer des propos de la minorité. Nous avons souhaité cette fois utiliser cette page pour montrer notre engagement, notre enthousiasme, réaffirmer nos valeurs et nos convictions dans l'exercice de notre mandat.

Les premiers temps furent difficiles, il a fallu se mettre immédiatement dans la fonction, trouver une organisation efficace entre nous, avec les services et l'ensemble des interlocuteurs de la collectivité. Nous avons dû évaluer l'état des dossiers, trouver un équilibre entre la charge d' élu municipal et nos vies personnelles et professionnelles. Nous avons, dans ce cadre, répondu aussi efficacement que possible aux urgences que représentaient la mise en œuvre des Temps d' Activités Périscolaires, la gestion des effectifs au restaurant scolaire et son extension, le PLU (Plan local d'urbanisme), la réception du centre culturel et sa mise en ordre de marche, et naturellement répondre à vos demandes.

Voici bientôt 2 ans que vous nous avez fait confiance pour que nous participions au « mieux vivre ensemble » dans notre commune et aussi à son développement économique et social. Aujourd'hui, notre rythme de travail nous permet de lancer les projets selon le planning que nous nous sommes fixés. Aussi, nous accompagnons Benoit SOHIER en nous investissant chacun et chacune sur un ou plusieurs dossiers en fonction de nos aptitudes et de nos affinités.

Nous avons tout d'abord souhaité mettre en place des commissions pour TOUS les thèmes importants et les projets d'envergure. Des comités de pilotage ou des réunions participatives, avec les habitants, les usagers (restaurant scolaires, TAP, pôle périscolaire, CCAS, gestion des espaces verts) ont donc été organisés. Vous avez ainsi pu contribuer aux décisions. Nous vous en remercions. Cette phrase énoncée lors de la campagne des municipales : « *il y a plus d'intelligence dans plusieurs têtes que dans une seule* » prend ici toute sa dimension. Nous ne pouvons pas décider seuls les besoins de tous, au risque de devoir ajuster, ou refaire, avec des surcoûts. Il en va de l'intérêt de tous !

Bien sûr, beaucoup de choses restent encore à faire. Le Plan pluriannuel d'investissement que nous avons souhaité, et les budgets annuels de fonctionnement sont nos guides sur notre capacité financière et matérielle d'action. Ils sont établis selon les besoins de la commune, vos besoins, vos intérêts. Notre vigilance nous permet de porter des projets sans accroître pour autant les dettes de la commune et en maintenant un excédent financier de fonctionnement raisonnable. Nous respectons notre engagement consistant à garder une gestion de l'impôt raisonnée.

Comme le disait le député de la circonscription François André, lors de la cérémonie des vœux aux docmaéliennes et aux docmaéliens, « *les collectivités doivent faire mieux avec moins* ». Nous nous y employons en faisant des choix adéquats.

Nous nous efforçons de penser à chacun d'entre vous du plus jeune au plus âgé, sans oublier les entreprises et les commerçants de notre commune qui font de Saint-Domineuc une ville dynamique. Nous sommes allés à leur rencontre en début de mandat pour connaître leurs besoins.

Chemin faisant, nous nous apercevons que d'autres chantiers doivent être menés : éclairage public, maîtrise énergétique, espaces entreprises, ancienne maison de retraite, ... Certes 6 ans c'est long, mais nous continuons à nous concentrer aujourd'hui sur nos engagements.

Vous l'aurez compris, nous travaillons avec conviction, intérêt et plaisir pour développer un meilleur cadre de vie à Saint-Domineuc en accompagnant les projets qu'ils soient d'ordre culturel, sportif, social, économique ou environnemental dans l'intérêt de l'ensemble de la population. Aussi, après la plantation des projets, la récolte du plaisir d'usage peut parfois prendre des mois voire quelques années, force est de constater que nous avançons.

Si vous, docmaéliennes et docmaéliens êtes engagés dans le « bien-être » de la commune, nous le sommes aussi et nous pouvons ensemble faire en sorte que chacun ait le plaisir de découvrir et de vivre à Saint-Domineuc. Nous poursuivons notre action dans cette voie.

Hervé BARBAULT - Régis CORBE - Pauline CRENN-MONNIER - Thierry DEJOUÉ - Stéphane DUPE - Catherine FAISANT - Corinne GAILLAC - Manuel GAUTIER - Dominique GRISON - Sylvie GUYOT - Annie HUNOT - Juliette MOREL - Michel LEROY - Michel VANNIER

Infos utiles



st-Domineuc
Services

SERVICES SUR LA COMMUNE

Mairie 02.99.45.21.06
Fax 02.99.45.26.86
 Courriel : saint.domineuc@wanadoo.fr
 Site : www.saint.domineuc.fr

Secrétariat – accueil

- Du lundi au vendredi, le matin de 8 h 45 à 12 h 30
- Le mercredi et le vendredi après-midi de 15 h 30 à 17 h 30
- Le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00 (*fermé en juillet et août*)

Cantine 02.99.45.37.87

Garderie 02.99.45.26.62
 Jours de classe, le matin de 7 h 15 à 8 h 15, le soir de 16 h 45 à 19 h 00

RPAM - Relais Parents Assistantes Maternelles de la Bretagne romantique 02.99.45.20.12
 rpam@bretagneromantique.fr

Bibliothèque : 1 rue du Rocher 02.99.45.27.55
 Mardi, mercredi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
 Samedi de 10 h 00 à 12 h 00
 (*Juillet et août : uniquement le samedi de 10 h 00 à 12 h 00*)

Centre de loisirs - Linda LEROY 06.99.48.60.52

École publique maternelle 02.99.45.26.62

École publique primaire 02.99.45.29.58

École privée (maternelle et primaire) 02.99.45.33.77

La Poste 02.99.45.22.25

Maison de retraite 02.99.45.21.49
 Résidence Docmaël

Presbytère 02.99.45.21.21

Marché : le samedi matin dans le centre bourg.

Smictom - Tinténiac (ligne directe) 02.99.68.03.15

Communauté de communes Bretagne romantique
 La Chapelle-aux-Filtzméens 02.99.45.23.45

Conseiller général : André LEFEUVRE
 Communauté de communes Bretagne romantique
 Sur rendez-vous 02.99.45.23.45

E.D.F. Dépannage 09.72.67.50.35

Saur-France 02.78.51.80.09
 (service des eaux) Urgences

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Tinténiac

- **Lundi, mardi, mercredi, jeudi** : 14 h 00 / 18 h 00
 - **Vendredi, samedi** : 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 18 h 00
- En horaire d'hiver, l'heure de la fermeture est avancée à 17h au lieu de 18h.

Combourg

- **Lundi, Vendredi, samedi** : 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 18 h 00
 - **Mardi, mercredi, jeudi** : 14 h 00 / 18 h 00
- En horaire d'hiver, l'heure de la fermeture est avancée à 17h au lieu de 18h.
 (*se munir des coupons d'accès en cours de validité*)

Tél. : 02.99.68.03.15
 du lundi au vendredi de 13 h 00 à 17 h 00

PREMIERS SECOURS

Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 17
Centre anti poison 02.99.59.22.22

SANTÉ

Médecins - Maison médicale des docteurs 02.99.45.21.07
 BILLET - FRABOULET - BOUJAN
Cabinet dentaire - 13 chemin des Dames 02.99.45.21.43
 Jean-Marie CORBEL, Frédéric GAPIHAN
Infirmiers
 * Martine LIMOU - Charlotte DABOUT - Daniel GÉRARD 02.99.45.24.64
 * Pascal CHOLLET - Véronique GROSSET 02.99.45.21.62
Orthophoniste 02.23.25.12.80
 Delphine GOYARD
Pédicure - Podologie 02.99.45.25.73
 Stéphanie MONNIER
Pharmacie LIGIER - GAUTIER 02.99.45.21.08
Kinésithérapeutes 02.99.45.20.82
 Sylvain CORNILLET - Isabelle GUÉROC - Aurélien HALLOUX - Alexandre DESEVEDAVY
 Romain PRESCHOUX - Jérémy BARBÈRE
Taxi-ambulance - Ambu 35 02.99.45.22.63
Ostéopathe 09.84.30.10.73
 Fabien GÉRAULT
Acuponcteur 06.08.81.86.41
 Jean-Dominique BEAUJAUT

EMPLOI – AFFAIRES SOCIALES - LOGEMENT

Sécurité sociale

Permanences le vendredi après-midi, hors vacances scolaires,
 Sur rendez-vous 39 49

Mairie de Tinténiac, les semaines paires,
CCAS de Combourg, 28 rue Notre-Dame, les semaines impaires.

CDAS - Centre social de Combourg 02.99.73.05.69

Assistant social - Permanence de M. Franck RIBAUT
 Le mardi et le vendredi matin à la mairie de St-Domineuc
 Sur rendez-vous 02.99.73.05.69

Retraite complémentaire
 Sur rendez-vous au CCAS de Combourg 0820.20.01.89

MSA - Permanence de Mme LAUNAY, sans rendez-vous, le mercredi après-midi
 À la mairie de Tinténiac, de 14 h 00 à 17 h 00.

Assistante sociale CARSAT - Permanence de Mme Martine MULON
 À la mairie de Tinténiac, sur rendez-vous 02.22.93.70.70

Maison des services de Combourg 02.23.16.45.45
 3 rue de la mairie
 • mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
 • mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Autres permanences à la Maison des services :

- Actif - La Mézière
- Accompagnement social CAF
- ADIL 35
- Agéclic
- Armée de terre - Rennes
- Cap emploi 35
- Caisse d'allocations familiales
- le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 (*sauf vacances scolaires*)
- Conseil départemental de l'accès au droit
- Femmes solidaires du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et de la Bretagne romantique
- Fil rouge 35 - Rennes
- Idées intérim
- Mission locale St-Malo
- Point accueil écoute jeunes
- Point information jeunesse
- UDAF 35

Pôle emploi 39 49
 Sans rendez-vous, le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00

Accidentés du travail et handicapés - Permanence FNATH à la mairie de Tinténiac le 1^{er} vendredi du mois, de 14 h 00 à 16 h 30.

PACT HD - Aides au logement 02.99.79.51.32

Consultation PMI - 2 avenue des Trente à Tinténiac
 Sur rendez-vous pris au CCAS de Combourg
 Sans rendez-vous : puériculture, pesée, conseil - 2^e et 4^e jeudis de 10 h à 12 h
 Atelier massage bébé : 3^e jeudi de 10 h 00 à 12 h 00

ADMR - 2 avenue des Trente à Tinténiac 02.99.68.06.57
 Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13h

Architecte conseil - M. Roch de CREVOISIER 02.99.68.18.68
 Permanences affichées en mairie tous les mois
 Permanence à la mairie de Tinténiac, sur rendez-vous

UFC Que choisir le mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 et le jeudi soir à partir de 17 h 30 au CCAS de Combourg

AGECLIC
 Sur rendez-vous le vendredi matin à la mairie de Tinténiac 02.23.16.45.45

Conciliateur
 Au CCAS de Combourg, sur rendez-vous 06.68.53.16.31

LES NOUVELLES RÈGLES DU DÉMARCHAGE À DOMICILE

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite "loi Hamon", renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile.

Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple, vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche *Les nouvelles règles du démarchage à domicile* disponible à l'accueil ou téléchargeable sur www.mce-info.org – rubrique Nos publications / Livrets et fiches.

En savoir +

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Arbres remarquables en Bretagne : UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

Depuis 2007, une campagne de recensement, menée par les salariés et une centaine de bénévoles d'associations nature et environnement, a permis de répertorier près de 2 000 arbres sur le territoire breton, dont 400 considérés comme remarquables.

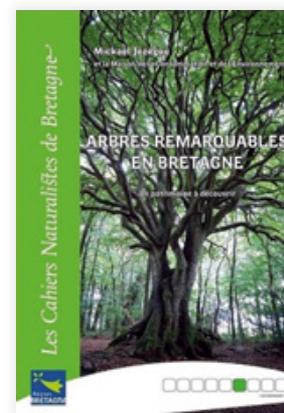
L'ouvrage « Arbres remarquables en Bretagne » s'appuie sur cet inventaire participatif, piloté par la Maison de la consommation et de l'environnement à Rennes, avec la participation de partenaires associatifs dans chaque département : Bretagne Vivante Quimper, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Forêt de Brocéliande, Vivarmor Nature. Ce projet a reçu le soutien du Conseil régional de Bretagne et des 4 Conseils départementaux.

Guide des arbres remarquables pour le grand public, ce livre a pour ambition de décrire précisément ces arbres à valeur patrimoniale. Il permet de mieux comprendre la biodiversité en lien avec les arbres et pourra servir de référence aux associations et aux enseignants, afin de nourrir leurs animations nature et patrimoine.

L'ouvrage a été adressé à toutes les mairies de Bretagne ainsi qu'aux lycées et aux Pays. Il est disponible en prêt au centre de ressources et de documentation de la Mce. Il est également en vente à l'accueil de la Mce ou en librairie (éditions Biotope, 19 €).

En savoir +

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org - www.arbres-remarquables-bretagne.org



Windows 10 : CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR CETTE NOUVELLE MISE À JOUR

Depuis juillet 2015, sur votre ordinateur, apparaît une icône blanche vous invitant à migrer vers Windows 10. Alors, quelles sont les réelles nouveautés de cette mise à jour ? Gratuité et pour qui ? Installation ? Perte des données ?... Autant de questions à se poser avant de migrer vers cette nouvelle mise à jour, car Windows 8 avait précédemment déçu et déstabilisé beaucoup d'utilisateurs.

La mise à jour de Windows 10 est-elle vraiment gratuite ? Et pour qui ?

Elle sera gratuite jusqu'au **28 juillet 2016** et s'adresse uniquement aux utilisateurs de Pc équipés d'une licence officielle de Windows 7 SP1 ou 8.1 (sauf les versions entreprises) ainsi que ceux de smartphones sous Windows 8.1. Cette mise à jour n'est pas obligatoire mais sachez qu'après juillet 2016, il faudra l'acheter.

L'installation ?

Microsoft a prévu une installation non destructrice, évitant ainsi la perte de vos données et permettant une fiabilité de la compatibilité des logiciels installés. Il suffit alors tout simplement de cliquer sur l'icône blanche et de suivre les instructions, mais attention, une bonne connexion Internet est requise du fait d'un téléchargement assez lourd (3Go). Pour plus de précautions, avant l'installation, sauvegardez vos données sur supports externes (Clés Usb, disques durs externes...).

Les réelles nouveautés de Windows 10 ?

La principale nouveauté de Windows 10 réside dans son aspect universel, c'est-à-dire que quelque soit votre appareil (smartphone, tablette, portable), l'environnement Windows sera identique. ...Et les autres : le retour du menu « démarrer », un nouveau navigateur Internet (Edge), un assistant vocal disponible (Cortana), ...¹

Et la confidentialité des données ?

Microsoft récupère un maximum de données personnelles, pour soit disant, améliorer son système et mieux répondre aux attentes de l'utilisateur. Ce côté intrusif peut être contré en paramétrant finement le système ou en installant certains utilitaires². Le G29 (Cnil Europe) analyse l'ensemble des règles de confidentialité et devrait rendre un rapport bientôt.

¹ Article complet sur Tomshardware : www.tomshardware.fr/articles/windows-10-gratuit,2-2398.html

² DoNotSpy10 ou Destroy Windows 10 Spying

En savoir +

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org





JE SUIS

PARIS